



## **Bilan Qualitatif et Quantitatif**

**Année 2019**

### **SSIEG « Accueils de loisirs éducatifs et d'animation »**

**Volets 2 & 3  
Pour les 3/6 ans et pour les 6/12 ans**

**CENON**



<b>Éléments généraux</b> .....	<b>4</b>
La Direction Territoriale .....	4
Communication .....	5
Gestion administrative .....	7
Le dossier d'inscription .....	7
Notre progiciel de facturation « Resax 2.0 » .....	7
Des supports de contrôle et d'analyse .....	7
Constitution des équipes .....	8
Politique tarifaire .....	9
Démarche qualité .....	11
Votre avis nous intéresse .....	12
L'Observatoire des Centres de loisirs éducatifs, une démarche nationale .....	17
Un colloque départemental de rentrée .....	17
Convention « Ensemble pour l'Education ! » .....	18
Participation à des projets partenariaux .....	20
Des échanges nombreux et diversifiés avec les partenaires .....	20
L'intégration des enfants à besoins particuliers .....	20
Accueil de jeunes stagiaires via le dispositif Erasmus+ .....	21
Projet accueil de classes au centre de loisirs .....	21
<b>Les Centres de Loisirs Éducatifs</b> .....	<b>23</b>
« Dis, que deviendras-tu ? » .....	23
Centre A'ERE .....	24
Eveil culturel « A Petit Pas... Balades et Escapades » .....	26
Les centres de loisirs, c'est aussi .....	29
Instantanés de temps périscolaires ... ..	31
<b>Ressources humaines</b> .....	<b>34</b>
Des contrats à faible quotité d'heures .....	34
Des heures hors face à face pédagogique .....	34
Suivi des effectifs .....	37
Le dialogue social .....	40
La formation .....	41
Liste des salariés affectés aux Clés et à la direction territoriale de Cenon – Année 2019 .....	43
<b>Fréquentation</b> .....	<b>47</b>
La population accueillie .....	47
Les heures réalisées .....	48
<b>Bilan financier</b> .....	<b>52</b>
Évolution du coût de l'activité par heure enfant .....	59

# Éléments généraux

Nous assurons depuis 2010 pour la commune de Cenon l'animation et la gestion des ALSH pour les 3/6 ans et les 6/12 ans, les classes de découvertes et « A Petit Pas ».

Dès cette date, la collectivité a choisi une forme juridique issue du Droit Européen, le Service Social d'Intérêt Général, pour la gestion de l'accompagnement à la scolarité, des accueils périscolaires et centres de loisirs, activités qui ne relèvent pas du secteur marchand et concurrentiel, et qui visent à satisfaire les besoins essentiels de la population. Cette forme juridique garantit un lien fort avec les opérateurs locaux, et favorise la co-construction des projets dans le cadre de la politique éducative de la Ville.

Avec la mise en place des nouveaux temps d'activités périscolaires en septembre 2013, nous avons assuré l'organisation de cycles « Animation et découvertes » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour chaque école primaire publique de la Ville.

Puis, afin d'assurer une continuité éducative entre les différents temps périscolaires de l'enfant, la ville a souhaité, en accord avec l'association Faire, confier à notre association la gestion des accueils périscolaires à partir du 1er septembre 2014. L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la semaine à 4,5 jours d'école, a été reconduite par les élus, et n'est pas actuellement remise en question.

Le conventionnement actuel est signé pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019. Il a été prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2020.

## La Direction Territoriale

La Direction territoriale est composée de Laurence LAGIERE, Directrice territoriale, Lily ROYER et Stéphane ARLOT, coordonnateurs pédagogiques. Ils assurent les missions administratives et pédagogiques, dont l'accompagnement et le suivi des projets de chaque structure ainsi que la mise en place et le suivi de la démarche qualité.

Lily ROYER est également en charge sur le territoire du projet inclusion ainsi que du projet Centre A'Ere, et participe à ce titre à plusieurs réunions à la Fédération Nationale des Francas pour compléter et partager les contenus de cette démarche.

Stéphane ARLOT a la charge du suivi des formations continues proposées par l'Animation Départementale de notre association, et des remplacements quotidiens des animateurs absents. Il est également le référent communication pour assurer la valorisation des projets des structures, auprès de la presse locale, de la collectivité, ou de notre association.

La direction des centres de loisirs et des accueils périscolaires est assurée par 13 responsables pédagogiques qui coordonnent les interventions de près de 80 animateurs, animatrices, Atsem, partenaires et intervenants. Valentin REBILLARD coordonne le projet d'éveil culturel « A petits pas... ».

Le secrétariat administratif est assuré par Haiet OUARDINI. Elle gère l'accueil des familles au siège administratif Francas de La Ré d'eau, l'établissement des facturations, le suivi des paiements et des relances sur notre progiciel de facturation « Resax ». Elle accompagne et oriente les familles les plus démunies vers les services compétents.

Nous favorisons l'accueil des familles sur chaque centre de loisirs ou accueil périscolaire. Nous souhaitons, depuis de nombreuses années, privilégier l'accueil global et de proximité que peut avoir le responsable pédagogique de la structure. Sur place, il a une meilleure connaissance des réalités familiales et peut faciliter la résolution de certaines difficultés. Les parents peuvent donc réaliser sur place auprès du responsable les démarches administratives, qu'elles relèvent du centre de loisirs ou de l'accueil périscolaire dans le souci d'une prise en compte globale de la famille.

Chaque lundi matin, un temps administratif et de régulation est organisé entre la Direction territoriale, la secrétaire et les responsables pédagogiques. Ce temps permet entre autres d'effectuer un point sur le suivi

et l'accompagnement des familles (inscription, PAI, facturation, réservation...), d'enregistrer les pointages des présences enfants de la semaine, d'ajuster les équipes en tenant compte de l'évolution des fréquentations, d'échanger et de mettre au même niveau d'information l'ensemble des équipes Francas sur les projets du territoire.

## Communication

Une attention particulière est apportée chaque année pour assurer la visibilité de la collectivité, le respect d'une identité visuelle de l'Association forte sur le Département, et de la charte graphique nationale des Francas.

Les outils réalisés ont vocation à permettre la communication régulière ou occasionnelle relative aux activités. La démarche de communication se complète bien entendu par l'action directe des équipes d'animation et de l'équipe de direction territoriale auprès des familles notamment, mais aussi par l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.

### Les supports de communication à destination des équipes d'animation

Les supports de communication ont été retravaillés en 2018 avec les équipes, afin d'améliorer et faciliter la communication des équipes d'animation en direction des familles, de la collectivité et des partenaires, et ainsi de mieux valoriser la qualité des projets conduits dans les structures.

Les équipes disposent également d'un guide leur expliquant comment bien communiquer, rédiger un article ou communiquer via la presse.



### Franc'actu 33 et Franc'actu 33+

Notre revue d'information à destination des adhérents individuels, des salariés et des partenaires est composée du **Franc'actu 33**, qui présente l'actualité générale de notre association, les principaux projets en cours, les dates à venir, des actions conduites par les Francas, leurs adhérents ou leurs partenaires.

En parallèle, le **Franc'actu 33+**, la lettre d'information de nos services éducatifs, propose un regard sur des projets conduits par nos équipes d'animation au sein des centres de loisirs éducatifs dont nous assurons l'animation et la gestion.

Depuis trois ans, notre revue est également diffusée personnellement par les responsables pédagogiques auprès des directeurs d'école afin de présenter l'actualité de l'Association, mais aussi de faciliter les contacts avec les équipes de l'Éducation Nationale.

Nous avons ainsi pu aborder, au cours des deux numéros parus en février et septembre 2019, la dynamique 100 000 expressions et dialogues, l'égalité filles-garçons, la plateforme loisirs et handicap Récréamix33, la 4<sup>o</sup> rencontre inter-centres Robotique ou notre programme de formation continue, tandis que le Franc'actu 33+ mettait l'accent, entre autres sujets, sur les actions solidaires ou les projets écocitoyens menés avec les enfants des centres de loisirs éducatifs.

## **Le site internet**

L'actualité des services éducatifs a trouvé également toute sa place sur l'espace réservé de notre site internet, « Services éducatifs ».

Les familles ont pu régulièrement y découvrir les articles rédigés par les équipes d'animation racontant les activités réalisées par leurs enfants. Cet exercice de rédaction n'a pas été chose simple pour les équipes pédagogiques des services éducatifs ; beaucoup d'animateurs et d'animatrices développent davantage de compétences dans le vivre-ensemble, l'animation des groupes et l'organisation d'activités éducatives mais sont beaucoup plus réticents lorsqu'il s'agit de prendre la plume et raconter tous les vécus avec les enfants. Nous pouvons ici les féliciter des efforts accomplis, de l'attention portée aux prises de vue indispensables pour illustrer leurs journées avec les enfants.

Certains de ces articles ont été publiés dans le supplément à la revue de l'Association, « Franc'actu 33 ».

Enfin, pendant les mini-séjours estivaux, un blog a été ouvert à tous les groupes afin de permettre aux familles de s'informer des activités réalisées par leurs enfants et de communiquer avec eux.

## **Espace famille**

Nous avons, en 2016, généralisé pour tous les secteurs de notre activité l'accès à un espace famille par identifiant et mot de passe. Cet espace permet de consulter les informations administratives de la famille, les présences et les factures sur deux années scolaires. Il permet également, sur un site sécurisé, d'effectuer le paiement par carte bancaire des sommes dues.

Nous avons simultanément proposé aux familles, en complément des moyens de paiement existants (chèques, espèces, chèques vacances, CESU), le paiement par prélèvement SEPA ou par carte bancaire en ligne.

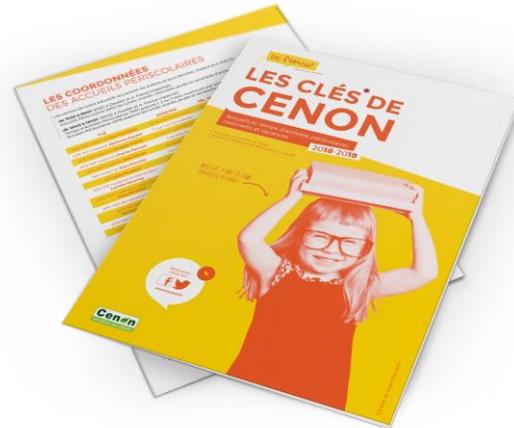
## Gestion administrative

### Le dossier d'inscription

Le dossier annuel d'inscription, a été entièrement repensé en 2015, sa présentation graphique a été remaniée en 2017, dans le respect de la charte générale de nos documents de publication, rajeunie et plus dynamique.

Il rappelle l'ensemble des informations pratiques, ainsi que les orientations éducatives dans lesquelles s'inscrivent les activités des accueils périscolaires et centres de loisirs. Ces informations sont reprises dans l'espace familles du site internet et sont proposées à la collectivité pour être accessibles sur leur site institutionnel.

Ce dossier sert de chemise pour y glisser la fiche d'inscription et la fiche sanitaire, le règlement intérieur, les conditions générales d'utilisation et de protection des données, et toute autre information pratique pour l'inscription des enfants à nos activités. Il est distribué en concertation avec la collectivité directement dans les écoles en juin pour l'année scolaire suivante dans un souci de simplification pour les familles.



### Notre progiciel de facturation « Resax 2.0 »

Nous utilisons le progiciel Resax pour saisir les dossiers de renseignement des enfants, les présences et les factures pour les familles. Ce progiciel a été créé pour notre propre utilisation, dans un esprit participatif, en associant toutes les personnes concernées tout en prenant en compte les avis et demandes des familles ou des collectivités, afin de l'adapter à nos besoins.

Nous avons travaillé, en 2018, à la mise en place de la version 2 de ce progiciel afin de préparer les évolutions techniques et de communication.

Cette nouvelle version, arrivée en septembre 2018, a été entièrement remaniée graphiquement, afin de faciliter une intégration au site internet de notre association et à l'espace famille.

Le module inscription reprend l'intégralité des informations demandées sur le dossier papier et prévoit leurs extractions pour chaque responsable pédagogique.

Le module tarification intègre la tarification au taux d'effort, et le calcul automatique du tarif à partir du quotient saisi.

Le module présence reprend le mode de saisie des présences périscolaires pour les présences centres de loisirs.

Un module réservation est en cours de finalisation afin de permettre aux familles, pour les périodes de vacances, de saisir leurs demandes ou modifications directement en ligne via leur espace famille et recevoir la validation ou la mise en attente de leurs demandes.

### Des supports de contrôle et d'analyse

#### Éléments financiers

L'extraction de la liste détaillée des familles inclut dorénavant, outre les données administratives, le quotient familial et le solde de chaque famille, permettant d'assurer une analyse de la répartition des familles par tranche de tarif et formuler des pistes d'évolution des modes de tarifs aux collectivités. Le solde de chaque famille facilite le suivi des créances et permet d'engager, si nécessaire, les procédures de relance ou l'accompagnement des familles vers les services sociaux. Le suivi comptable des paiements est facilité et contrôlé par le journal de caisse.

## Fréquentations

L'extraction des présences de Resax et le fichier Excel de fréquentation créé spécifiquement sont aujourd'hui des moyens pour contrôler la saisie de toutes les présences avant l'édition de la facturation, mais aussi pour suivre l'évolution des fréquentations pour chaque plage d'accueil.

De nombreux éléments d'analyse, chiffrés ou graphiques, sont générés automatiquement sur ce fichier Excel grâce à la simple extraction des données de Resax. Ainsi, cet outil Excel permet à chaque Direction Territoriale d'anticiper les évolutions de fréquentations à la hausse ou à la baisse et de prévoir les ajustements nécessaires en termes de moyens humains ou matériels.

Les collectivités ont toutes le souci de suivre à un rythme trimestriel ou mensuel ces évolutions afin également d'anticiper toute variation importante du volume de l'activité qui nous est confiée. L'outil Excel présente tous les tableaux de reporting nécessaires, chiffrés ou graphiques, actualisés dès l'extraction des données de

Resax, assurant ainsi une fiabilité et une simplicité d'actualisation de ces documents.

Ces tableaux sont transmis aux services de la Collectivité chaque trimestre, avec une analyse succincte des variations de fréquentations constatées.

## Prestation de Service Ordinaire de la CAF

Cet outil de fréquentation permet également le calcul pour chaque année civile du nombre d'heures à déclarer aux services d'aides collectives de la CAF afin d'établir le montant de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) et de l'Aide Spécifique à la Réussite Educative (ASRE) versés par la CAF, tout en s'adaptant aux amplitudes d'ouverture de chaque structure ou aux modifications de calcul des heures décidées par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Depuis le 1er janvier 2016, tout enfant présent tout ou partie d'une plage d'accueil périscolaire est comptabilisé présent pour l'intégralité de cette place d'accueil.

Resax 2.0 permet l'extraction par enfant des présences journalières, afin d'affiner le compte des heures de présence de chaque enfant dans le strict respect de cette règle de calcul.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les heures du mercredi, temps périscolaire, sont comptabilisées selon cinq plages d'accueil, le matin avant l'école, la pause méridienne, la demi-journée avec repas, la demi-journée sans repas, ou la journée entière plafonnée à 9h.

## Constitution des équipes

La constitution prévisionnelle des équipes s'effectue depuis 2015 par un outil créé spécifiquement, s'appuyant en premier lieu sur les fréquentations des structures pour chaque plage horaire et sur les perspectives d'évolution de ces fréquentations afin d'établir au mieux le nombre de postes à prévoir et l'amplitude de travail de chaque membre de l'équipe d'animation dans le respect du volume horaire contractualisé avec chaque salarié.

Ces éléments sont ensuite repris dans un tableur de gestion des temps afin d'assurer le suivi des heures contractualisées, des absences et des paies de chaque salarié.

## Politique tarifaire

### Une évolution selon le coût de la vie

Nous proposons chaque année une réévaluation des tarifs selon l'indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH) publiée par l'INSEE, et en l'occurrence la classification 09-Loisirs et culture, comprenant la sous rubrique des services récréatifs et culturels.

La dernière réévaluation a été décidée d'un commun accord entre la Ville et notre association au 1<sup>er</sup> février 2019 avec une hausse de 3%. Ils n'avaient pas été modifiés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

En février 2019, cet indice, sur une base 100 en janvier 2015, est de 104,48 et évolue en février 2020 à 106,83 2018, soit une variation en une année de 2,25%.

Nous proposons que cette variation soit répercutée prochainement sur les tarifs proposés aux familles, afin d'éviter des variations trop importantes en une seule fois.

### Etude relative aux quotients des familles - années 2018-2019 et 2019-2020

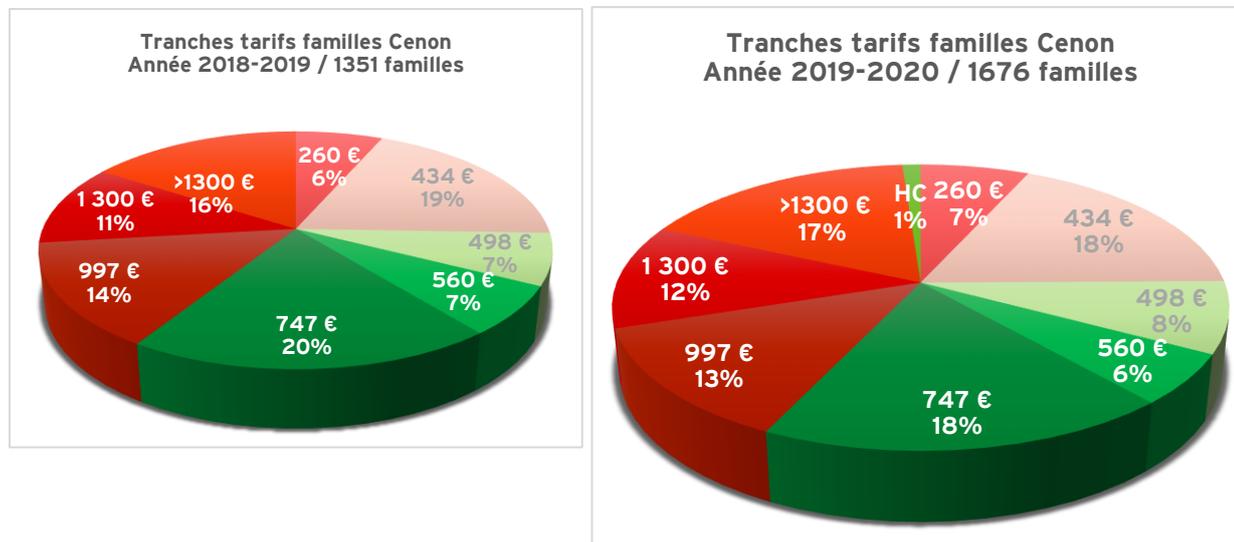
Nous avons réalisé une étude afin de comparer la répartition des quotients des familles entre l'année scolaire 2018-2019 et l'année scolaire 2019-2020, selon les informations disponibles sur notre progiciel de facturation Resax.

Cette étude porte pour chaque année sur les familles dont le quotient avait été renseigné sur Resax, et dont l'enfant fréquente l'un des centres de loisirs éducatifs sur le territoire de Cenon.

Il s'agit de 1351 familles pour l'année 2018-2019 et de 1676 familles pour l'année 2019-2020, inscrites au 31 décembre 2019.

Les comparaisons sont effectuées en pourcentage afin de proposer une vision la plus claire possible.

### Evolution de la répartition dans les tranches de tarifs



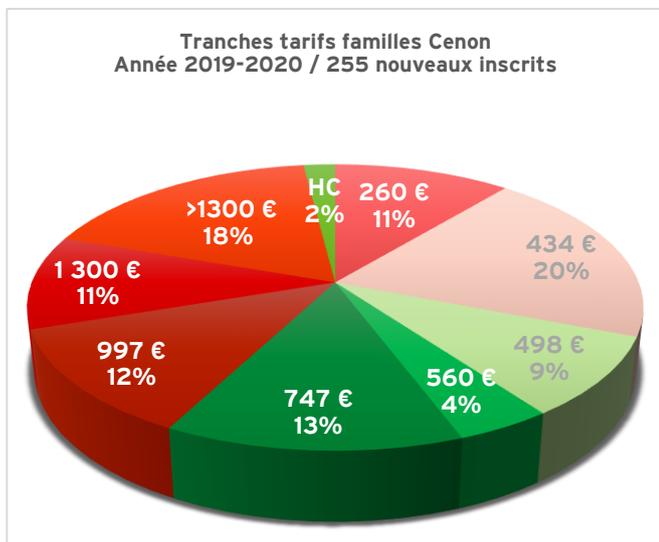
Il existe à ce jour 9 tranches de tarifs, dont une pour les familles hors commune.

La répartition des familles par tranche de quotient est sensiblement comparable d'une année à l'autre, avec une tendance à une légère augmentation des quotients des familles.

Pour l'année scolaire 2018-2019, comme pour l'année scolaire 2019-2020, 39% des familles se situent dans les 4 premiers tarifs. 25% se situent dans les deux premiers tarifs, et 14% des familles se situent dans les deux derniers tarifs.

Les familles avec un quotient entre 561 et 99 € (tranches 5 et 6) sont moins représentées cette année (31%) que l'an dernier (34%), tandis que les familles avec un quotient supérieur à 998 € (tranches 8 et 9) sont plus nombreuses en 2019/2020 (29%) qu'en 2018/2019 (27%). 19 familles sont identifiées hors commune (HC) cette année.

### Des nouveaux inscrits avec des revenus plus faibles



Cette analyse porte sur les familles inscrites pour la première fois en 2019 pour les activités périscolaires, mercredis ou vacances. Il peut s'agir de familles nouvellement arrivées à Cenon, mais aussi de familles qui n'avaient pas jusqu'à présent d'enfants en âge de participer à ces activités, ou qui n'étaient pas intéressées par celles-ci. Il s'agit de 255 nouvelles familles inscrites depuis cette date, un peu plus que l'an dernier. Elles représentent 15% de l'effectif global..

Les familles nouvellement inscrites sont proportionnellement plus nombreuses dans les 4 premières tranches de tarif : 44% d'entre elles ont un quotient inférieur à 560 €, soit 5% de plus que la moyenne générale, la différence la plus importante portant sur les familles de la première tranche, avec 4% de plus.

Les deux tranches de tarifs les plus élevées regroupent 29% des nouvelles familles, un score identique pour les nouvelles familles ou l'ensemble des familles inscrites.

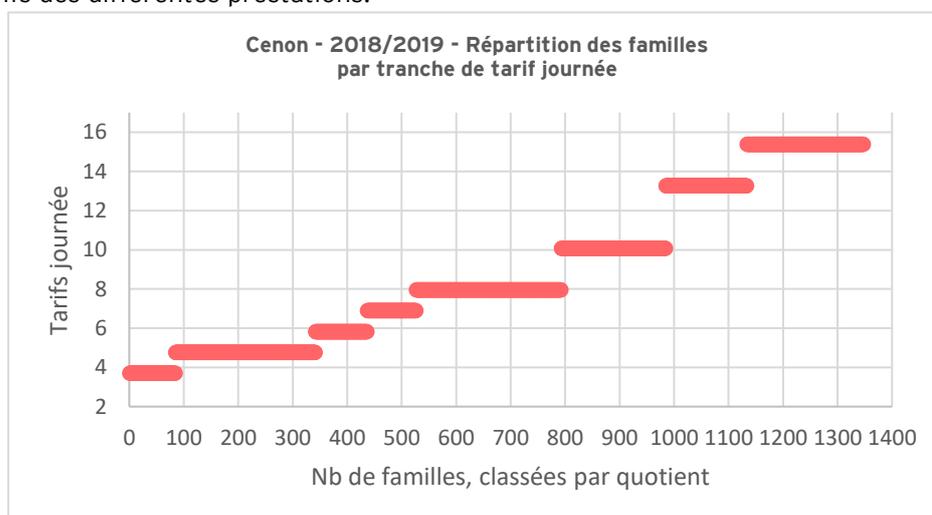
Ainsi, la tendance générale, comme les années précédentes, pour les nouveaux inscrits est une baisse des revenus par rapport à l'ensemble des familles inscrites.

### Évolution vers une tarification au taux d'effort

Le mode de tarification actuel, par tranches, provoque des effets de seuil et n'est pas tout à fait proportionnel aux ressources de chaque foyer.

La modulation la plus équitable serait sans doute celle imposée par la CNAF pour les prestations de la petite enfance, le tarif au taux d'effort. Ce mode de calcul, qui consiste à multiplier le montant des ressources familiales par un même coefficient pourrait s'envisager dans le cadre des travaux autour du guichet unique et de l'harmonisation des tarifs des différentes prestations.

Une solution intermédiaire serait d'augmenter le nombre de tranches, et de fixer les tarifs proportionnellement au quotient moyen de chaque tranche, afin dans l'avenir de passer plus aisément à un taux d'effort, si les élus souhaitent ce mode de facturation.



## Démarche qualité

L'ambition des Francas est de «développer des loisirs éducatifs de qualité accessibles à tous». La démarche qualité mise en place au sein des Francas de la Gironde depuis fin 2012 s'inscrit pleinement dans cette dynamique en aidant et en accompagnant les équipes d'animation dans leur activité.

Le classeur « Démarche Qualité » est l'outil de référence pour toutes les équipes d'animation afin en premier lieu d'assurer une auto-évaluation de leurs pratiques et de leur environnement et chaque année fixer l'objectif principal à améliorer parmi les items proposés. Les coordonnateurs pédagogiques assurent le suivi du guide de la démarche qualité par l'accompagnement des équipes et l'organisation de visites sur place, et contribuent à l'évolution de cette démarche.

Les réunions des coordonnateurs pédagogiques permettent d'échanger autour des initiatives de chacun et partager les bonnes pratiques. Des fiches ressources complètent le guide qualité afin d'illustrer et préciser les connaissances, capacités et attitudes constitutives de chaque thème. Elles permettent aux équipes d'enrichir leurs réflexions lors des réunions hors face à face pédagogique prévues dans le cadre de la démarche qualité.



Depuis 2017, une organisation a été mise en place avec les responsables pédagogiques de Cenon, pour les associer à cette démarche et partager leurs expériences.

Ainsi, un calendrier annuel de visites qualité est établi entre responsables, sur des thèmes identifiés par la coordination en fonction des constats effectués lors des visites de structures. L'équipe de la coordination pédagogique analyse ensuite les retours des responsables, et effectue des visites sur site afin de dresser un état des lieux et identifier des pistes d'améliorations, dans l'objectif de contribuer chaque jour un peu plus à l'amélioration de la qualité de l'action éducative.

### L'accueil des enfants et des familles

Les modalités d'accueil sont par nécessité adaptées à chaque lieu, elles ne peuvent pas être identiques partout. Les locaux mis à disposition influent sur la qualité d'accueil. La taille des salles, leurs aménagements, la disponibilité d'un bureau ou d'un espace spécifique pour recevoir les familles en préservant une confidentialité des échanges sont autant de critères à prendre en compte.

Partout, une réunion d'informations aux familles est organisée à chaque début d'année scolaire, souvent en même temps que celle de l'équipe enseignante.

Nous envisageons, surtout pour les sites où les familles ne peuvent pas entrer dans le bâtiment, à investir dans du mobilier mobile, comme le chevalet ou le totem, pour présenter à l'entrée l'ensemble des informations utiles aux parents.

Plusieurs temps conviviaux sont organisés tout au long de l'année, souvent en fin de cycle, afin de présenter et valoriser les projets menés avec les enfants. Les familles sont nombreuses à se mobiliser et témoigner, à ces occasions, leurs satisfactions. C'est également pour elles l'occasion de s'exprimer sur leurs attentes et demandes auprès des équipes.

### Les activités

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants et aux divers moments de la journée. Les propositions d'ateliers faites aux enfants sont équilibrées et complémentaires et permettent la mixité des groupes.

La répartition des enfants dans les différents ateliers s'organise différemment en fonction des accueils, les enfants d'âge maternel peuvent opter pour un positionnement par classe.

Les enfants ont systématiquement le choix entre plusieurs ateliers et peuvent également décider « de ne rien faire » dans des espaces aménagés à cet effet, dans les salles de périscolaire et les préaux, leur

permettant de jouer en autonomie à des jeux de construction, des jeux de société...ou de se retrouver simplement entre pairs.

Les équipes veillent à un équilibre entre projets de plusieurs semaines ou mois et projets plus ponctuels, permettant ainsi aux enfants d'adapter leurs envies et leur implication.

De nombreux liens sont réalisés avec les projets d'écoles. Le partenariat avec les équipes enseignantes est riche et complémentaire. Globalement, les accueils périscolaires ont une véritable place au sein des écoles.

Piste d'amélioration :

A ce jour, les enfants ne participent pas assez au choix, à l'élaboration des activités et des projets d'animation. Le projet 100 000 expression développé fin 2019 permettra d'impulser une nouvelle dynamique.

### Les partenariats

De nombreux intervenants sont recrutés afin de varier et d'étoffer les propositions de cycles sur les accueils. Un bilan est effectué chaque année afin de reconduire les ateliers qui fonctionnent bien, d'améliorer ceux qui le nécessitent, puis de chercher de nouveaux partenaires afin de d'enrichir le panel d'activités proposées. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux partenaires tel que Gravures d'art, Théâtre, Théâtre d'improvisation, Arts plastique, Sophrologie, Yoga, Expressions corporelle et Photographie. De plus, les écoles maternelles ont pu bénéficier d'un ou plusieurs intervenants depuis le début de l'année 2018/2019 (Sophrologie, Capoeira, Aïkido, Drop de béton et Danse).

Des projets inter accueils concernant les différentes structures de Cenon sont renouvelés chaque année. Des projets associant des structures des communes voisines (Floirac et Coteaux Bordelais) sont également menés tout au long de l'année.

L'équipe de coordination a mis en place un outil reprenant les principales ressources du territoire, chacun, responsable, animateur ou intervenant, peut compléter les informations recensées pour les partager avec tous et faciliter la mise en place de nouveaux projets avec les acteurs du territoire.

### Votre avis nous intéresse

Comme chaque année, une enquête de satisfaction a été réalisée d'un commun accord entre la collectivité et les Francas auprès des parents et des enfants fréquentant les centres de loisirs éducatifs de Cenon.

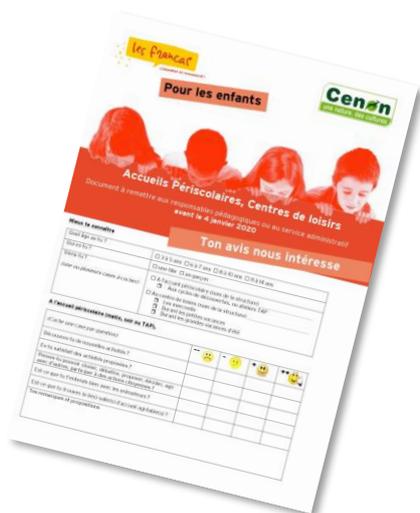
Après un questionnaire en 2018 centré autour de la participation des enfants et de leurs parents aux différents temps de vie du centre de loisirs éducatif, outre les questions générales habituelles, nous avons souhaité recueillir l'image que chacun, enfant ou parent, se faisait du centre de loisirs éducatif.

Ce sondage se compose comme les années précédentes d'un questionnaire à remplir par les enfants et d'un second à compléter par leurs parents.

Les deux questionnaires ont été distribués dans les accueils périscolaires et centres de loisirs au retour des vacances d'automne 2019. La date limite était fixée à la fin des vacances de fin d'année, le vendredi 4 janvier 2020. Ils étaient également téléchargeables pour être imprimés sur le site internet de notre association, [www.francas33.fr](http://www.francas33.fr)

Les documents pouvaient être remplis sur place, avec l'aide des animateurs pour les enfants qui le souhaitaient, ou au domicile. Ils devaient être remis au responsable pédagogique ou au service administratif.

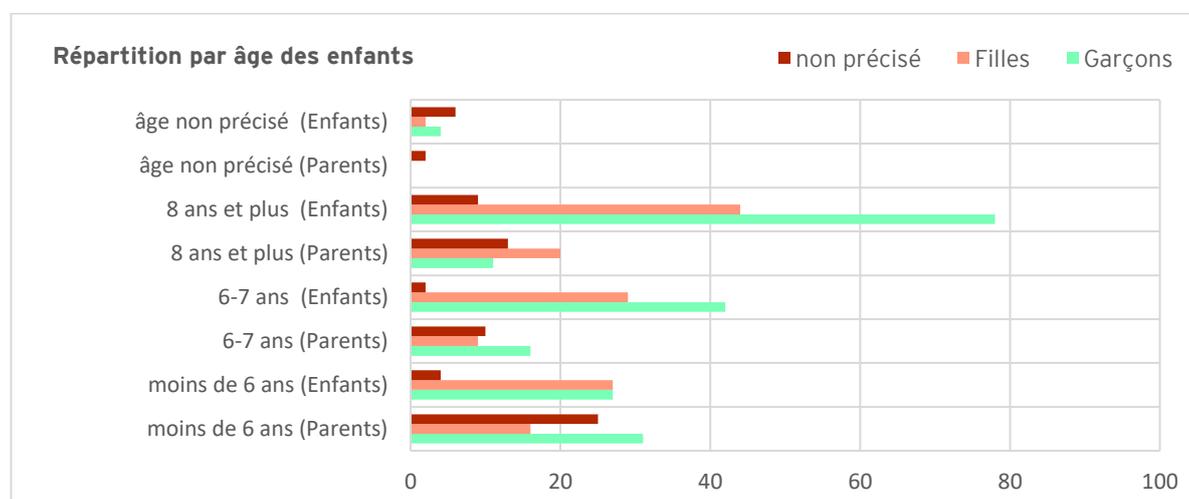
Nous avons récupéré cette année 274 questionnaires complétés par les enfants et 153 par les parents. Il s'agit d'un niveau de retour pour les enfants légèrement supérieur à celui de l'an dernier, et pour les parents plus important, avec environ 30% de questionnaires remplis en plus : nos équipes ont contribué à ce meilleur



résultat en incitant régulièrement les familles à prendre le temps de compléter ce questionnaire, nous pouvons les en remercier.

### Qui a répondu au questionnaire ?

	- de 6 ans	6 ou 7 ans	8 ans et +	non précisé	TOTAL
<b>les enfants ayant répondu en 2019</b>					
Garçons	28	42	78	3	<b>151</b>
Filles	27	29	44	2	<b>102</b>
non précisé	4	2	9	6	<b>21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>73</b>	<b>131</b>	<b>11</b>	<b>274</b>
<b>Les parents ayant répondu en 2019</b>					
de garçons	31	16	11	0	<b>58</b>
de filles	16	9	20	0	<b>45</b>
non précisé	25	10	13	2	<b>50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>35</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>153</b>



Près de la moitié des enfants à avoir répondu (47,81%) sont âgés de 8 ans et plus, un âge où il est moins difficile de comprendre ou remplir ce questionnaire. Cependant, avec l'aide des adultes (animateurs ou parents), les plus jeunes ont également répondu.

A l'inverse, les parents d'enfants de moins de 6 ans sont les plus nombreux à avoir participé à ce sondage (47%), des proportions comparables à celles de l'an dernier.

Nous avons donc une représentation de toutes les tranches d'âge dans les réponses reçues.

Les enfants ayant participé au sondage, fréquentent en majorité (78,83%) l'accueil périscolaire (pour les trois quarts d'entre eux) ou les cycles découvertes (TAP, pour 87% d'entre eux).

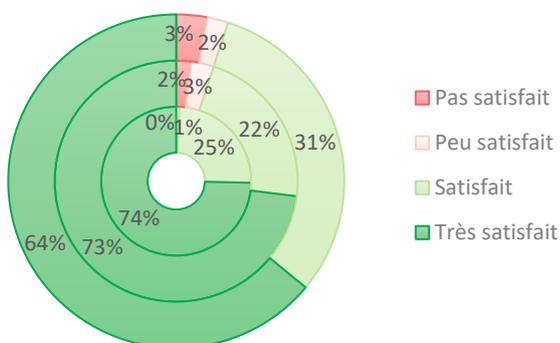
86% des parents ayant répondu ont un enfant fréquentant l'accueil périscolaire (pour 63% d'entre eux) ou les cycles découvertes (TAP, pour 71% d'entre eux).

Les enfants ayant participé au sondage fréquentent pour plus de 42% le centre de loisirs, les mercredis (pour les 3/4) ou jours de vacances (pour 60% d'entre eux).

2/3 des parents ayant répondu ont un enfant fréquentant le centre de loisirs, les mercredis pour 71% d'entre eux ou les jours de vacances pour 71% également.

Le public ayant répondu à ces questionnaires fréquente donc l'ensemble des temps d'activités proposés dans les centres de loisirs éducatifs proposés par la ville de Cenon, animés et gérés par notre association.

**Relations avec l'équipe**  
*cercles de l'extérieur vers le centre :  
 enfants CL, enfants APS, parents*



**La qualité d'accueil**

Les enfants ayant répondu à cette question sont particulièrement satisfaits des relations avec les animateurs (« est ce que tu t'entends bien avec les animateurs ? ») pour 95% d'entre eux à l'accueil périscolaire comme en centre de loisirs.

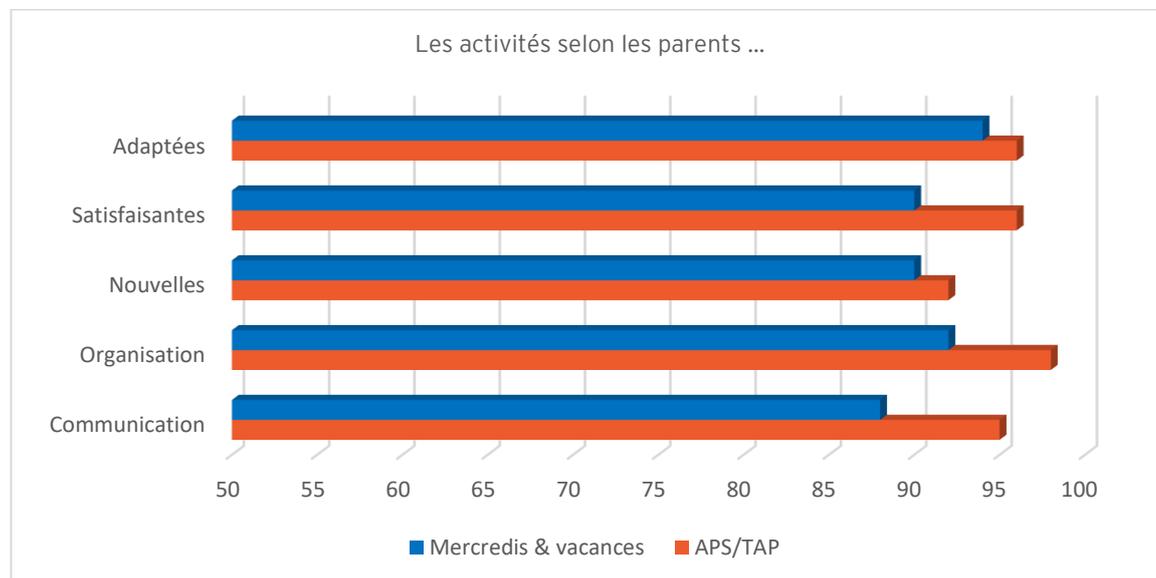
Tous les parents sont satisfaits ou très satisfaits des relations avec l'équipe d'animation et le responsable pédagogique. Quelques parents félicitent l'équipe d'animation, précisant une équipe très sympa et très pro, de très bonnes relations.

Ce niveau de satisfaction témoigne de l'attention portée par les équipes dans les relations avec les familles.

Une grande majorité des enfants juge les locaux agréables, dans des proportions légèrement supérieures en APS (88%) qu'en CL (78%). Certains précisent néanmoins avoir une salle trop petite (APS, Triboulet) ou pas bien (APS).

Les parents répondent dans des proportions supérieures ou comparables, avec 95% des réponses en APS et 80% en CL. Quelques-uns nous signalent un manque de salle, ou des locaux trop vétustes ou un centre de loisirs (La Ré d'Eau) un peu humide.

**Les activités**

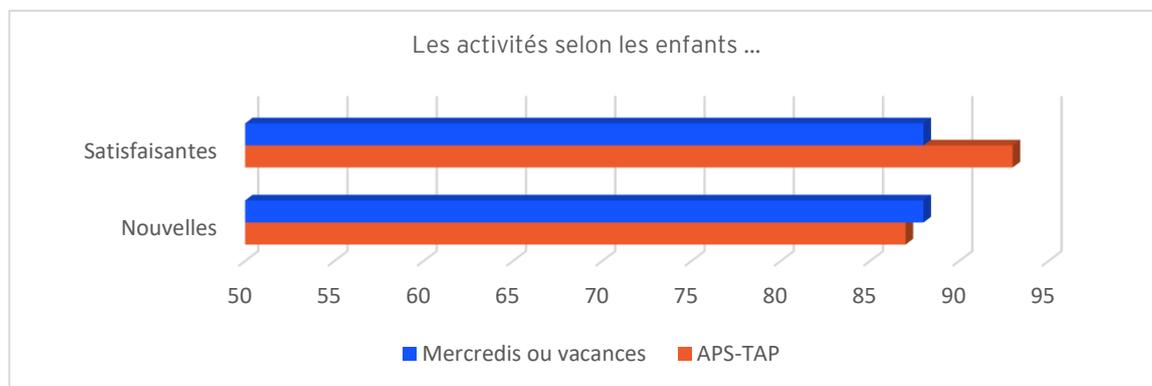


La communication concernant les activités est globalement très appréciée par les parents, près de 95% d'entre eux l'estime satisfaisante ou très satisfaisante pour les temps périscolaires. Cependant, une amélioration pourra être réfléchiée pour mieux informer les parents des activités et temps spécifiques d'animation durant les mercredis et vacances scolaires.

Les parents sont tous satisfaits ou très satisfaits, pour 98% d'entre eux soit 3 points de plus qu'en 2018, de l'organisation des temps d'activités. Le changement apporté dans l'organisation des cycles découvertes (ou TAP) en septembre 2016, pour passer de 4 fois 45 mn à 3 fois une heure semble donc aujourd'hui tout à fait convenir aux familles.

Comme les années passées, les parents notent une plus grande nouveauté dans les activités proposées durant les temps périscolaires, que lors des mercredis ou vacances.

Les parents sont plus nombreux à juger les activités satisfaisantes durant les temps périscolaires (APS ou TAP pour 96% d'entre eux) que les mercredis ou jours de vacances (90%), dans des proportions comparables à l'an dernier. Avec des résultats aussi élevés, nous pouvons dire qu'ils sont très largement satisfaits des activités. De plus, celles-ci sont à leur avis tout à fait adaptées ou adaptées à leurs enfants, pour 95% d'entre eux.

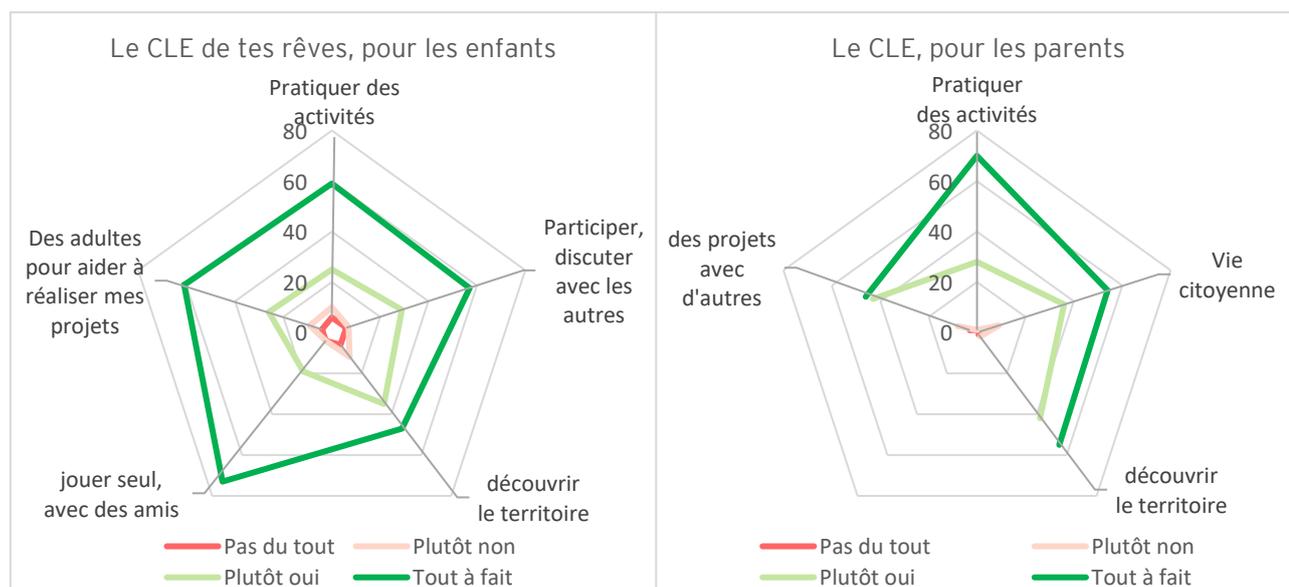


Les enfants estiment découvrir des activités autant en accueil périscolaire (APS ou TAP, 87%) qu'en centre de loisirs (mercredis ou vacances, avec 7 points de plus que l'an passé). Ils sont davantage satisfaits des activités durant les temps périscolaires, avec un score plus élevé que l'an dernier (93% contre 90). Le résultat est un peu moins unanime en centre de loisirs, avec 88% des enfants répondant être satisfaits ou très satisfaits.

Ils sont quelques-uns à formuler des propositions ou leur enthousiasme pour certaines activités : ils citent pêle-mêle les activités manuelles, faire de la peinture, des activités créatives, des jeux de société, jouer aux billes, des ateliers cuisine, du théâtre pour les CM1 et CM2, fêter les anniversaires, faire du théâtre, de la danse, davantage de sport ou des tournois de basket.

Ils sont plus nombreux que l'an dernier, avec 74% contre 60% des enfants fréquentant le centre de loisirs, à avoir envie de participer à une nuitée ou un séjour court pendant les vacances, 15% d'entre eux déclarant néanmoins ne pas le vouloir du tout.

### L'image que chacun se fait du centre de loisirs éducatif



Les enfants comme leurs parents se retrouvent largement dans chacune des propositions formulées pour définir le centre de loisirs de leurs rêves : ils sont au moins 80% à être d'accord ou tout à fait d'accord pour chacune des questions posées.

Les enfants sont très nombreux (92%) à privilégier le centre de loisirs éducatif comme un espace pour jouer seul ou avec ses amis (73% tout à fait d'accord, et 19% plutôt d'accord). Les quatre autres aspects du centre de loisirs éducatif sont reconnus dans des proportions assez comparables par les enfants (82 à 87%), en notant cependant une priorité pour que des adultes aident à réaliser leurs projets (61% tout à fait d'accord) ou pratiquer un maximum d'activités (59% tout à fait d'accord).

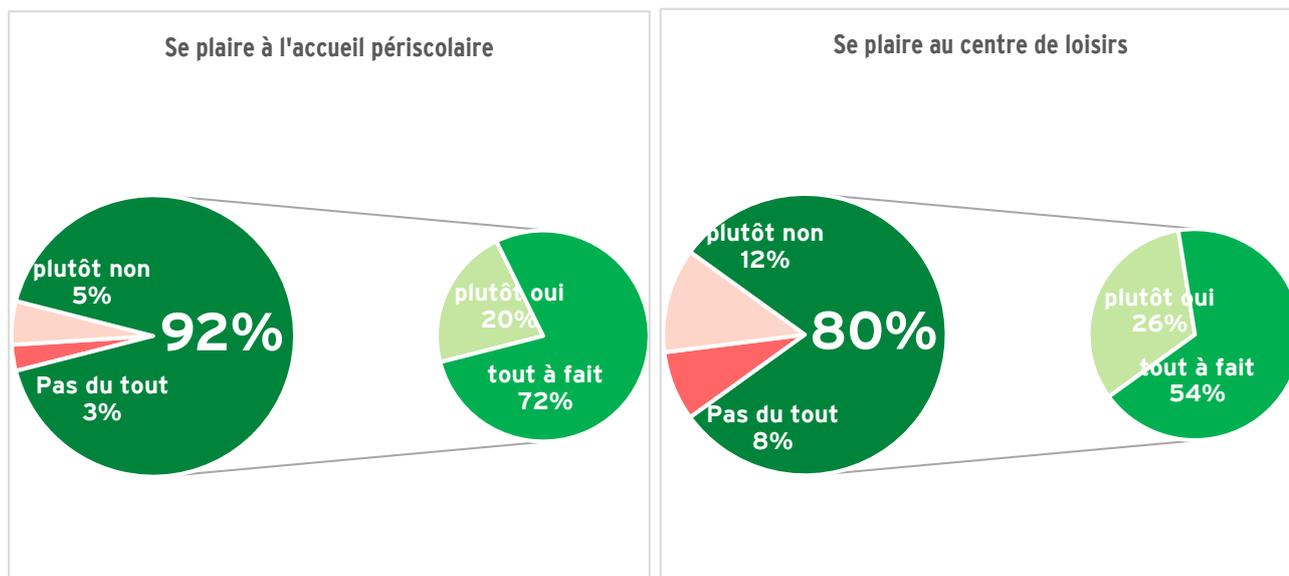
Pour les parents, le centre de loisirs éducatif c'est d'abord un espace pour pratiquer des activités (98% dont 70% tout à fait d'accord) et pour découvrir son environnement et d'autres lieux de pratiques ludiques, culturelles ou sportives (97% dont 55% tout à fait d'accord).

Viennent ensuite l'apprentissage à la vie citoyenne, choisir, débattre, proposer, décider avec d'autres (90%) ou bien créer des projets avec les enfants, l'école ou les parents (89%).

### Les enfants se plaisent à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs

Les enfants se plaisent beaucoup à l'accueil périscolaire. Ils sont 72 % très satisfaits et 20 % satisfaits, soit **92 %** globalement, un peu moins que l'an dernier (-3 points), et comme en 2017

Ils se plaisent également au centre de loisirs (mercredis et vacances) avec respectivement 54 % de « très satisfaits » et 26 % de « satisfaits », soit un total de **80 %**, en baisse également par rapport à 2018 (-5 points), mais plus élevé qu'en 2017, avec 7 points de mieux.



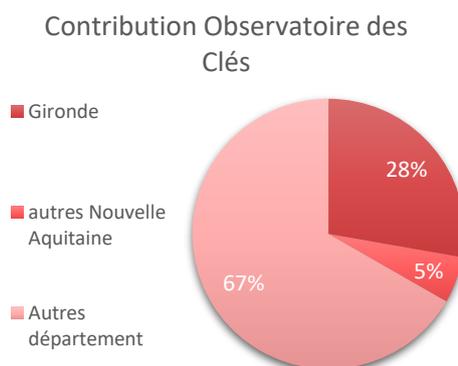
## L'Observatoire des Centres de loisirs éducatifs, une démarche nationale

Action du programme "action éducative locale" 2018-2020 de la Fédération nationale des Francas, l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs a pour objectifs d'animer la réflexion visant à questionner, modéliser et diffuser notre conception du centre de loisirs éducatif comme un espace d'excellence pédagogique qui concrétise la perspective de société, et également de mesurer l'évolution des activités, des projets et des pratiques de centres de loisirs éducatifs. Il a pour vocation de proposer une démarche de labellisation des centres de loisirs éducatifs, passant par la conception et l'expérimentation d'outils pour l'élaboration ou l'actualisation des projets pédagogiques des CLE, autour des cinq missions du centre de loisirs éducatif que sont l'accueil, l'information, l'orientation, l'activité et la participation.

Le directeur général adjoint de l'Association participe au comité de pilotage de ces travaux.

Une rencontre, organisée le 11 juin 2019 au siège de la Fédération nationale à Paris, a permis de faire émerger les enjeux, les différentes dimensions et les questionnements que suppose la mission d'orientation des Centres de Loisirs éducatifs. Cette mission du CLE doit permettre aux animateurs et animatrices ainsi qu'aux enfants de se situer dans leurs environnements temporels et spatiaux. Trente questions ont été identifiées pour que le projet du CLE identifie plus aisément les actions pertinentes afin que son public puisse découvrir, analyser, et exploiter les ressources de son territoire.

En 2019, et comme en 2018, nous avons mobilisé 10 Centres de loisirs éducatifs du Département pour participer à cette enquête annuelle, dont un géré par une association adhérente aux Francas. , et ce sont ainsi 12 CLE de la région Nouvelle Aquitaine qui y participent. A ce jour, 36 CLE en France Métropolitaine ont contribué à cet Observatoire pour l'année 2019.



### Un colloque départemental de rentrée

Le samedi 12 octobre, 163 salariés se sont retrouvés au Campus Atlantica, à Artigues-Près-Bordeaux, pour participer au Colloque départemental de rentrée, moment fort dans la vie de notre Association. Ce fut l'occasion d'échanger autour d'une thématique particulière, de découvrir l'actualité et les projets des Francas, de se rencontrer entre professionnels.

La thématique retenue cette année, en relation avec la Convention Ensemble pour l'Education,

était « De l'expression... à l'action ». Dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs mois, le souhait était de renforcer notre action pour favoriser l'expression des enfants et des jeunes sur leurs conditions de vie et d'action, dans les structures et sur les territoires qu'ils fréquentent, afin de leur permettre de les transformer, d'être acteurs de leurs parcours.

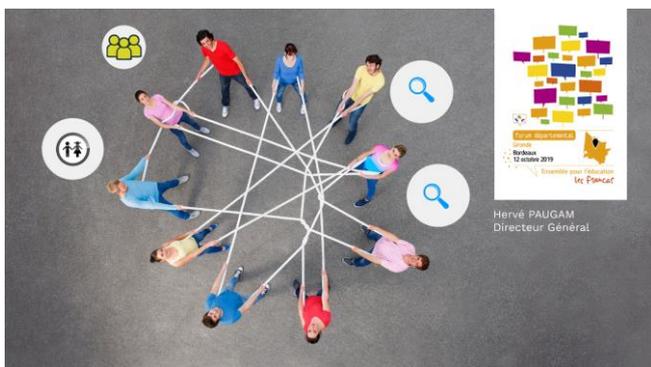
Après une conférence introductive, les participants se sont répartis dans les neuf ateliers de réflexion, dont l'objet était d'en identifier les enjeux pour l'association et ses professionnels, les freins existants et les leviers à mobiliser pour contribuer à nous donner les moyens d'agir véritablement au sein de nos structures, pour accompagner l'expression et le pouvoir d'action des enfants et des jeunes que nous accueillons.

- Peut-on animer la concertation avec les 3-6 ans ?
- Doit-on éviter certains sujets lorsqu'on anime des temps d'expression avec les enfants et les jeunes ?
- Peut-on associer les enfants au fonctionnement de l'accueil de loisirs ?

- Les enfants et les jeunes ont-ils la possibilité d'agir sur leur quotidien ?
- Faut-il imposer aux enfants des activités de découverte pour leur permettre de proposer des actions et projets plus diversifiés ?
- Animer l'expression des enfants nécessite-t-il d'imposer un temps spécifique ?
- Les enfants ont-ils besoin de l'adulte pour s'exprimer ?
- Les enfants peuvent-ils décider au centre de loisirs ?
- Autogestion des enfants et des jeunes : est-ce possible ?

L'après-midi était quant à elle consacrée à un temps de forum dont les thématiques étaient en relation avec les ressources humaines, puis à des ateliers d'échanges et de diffusion de pratiques pédagogiques permettant de favoriser l'expression des enfants et des jeunes et de les accompagner pour passer à l'action. Les ateliers d'échanges et de diffusion de pratiques :

- Graines de Philo
- Association Temporaires d'Enfants Citoyens : un outil de découverte de la vie associative au service des projets d'enfants et de jeunes
- Conseils d'Enfants et de Jeunes : un outil de démocratie participative, un espace de dialogue structuré
- Vac'acteurs : des vacances construites avec les jeunes
- Plannings négociés avec les enfants dans les accueils collectifs de mineurs
- Plateforme « Enfants Acteurs Citoyens » pour valoriser l'expression des enfants et des jeunes et les



démarches de dialogue

- Journaux de centre : un support d'expression
- Malle de la participation, des outils pour favoriser la participation des enfants d'âge maternel
- Les sondages annuels : un outil de recueil de l'expression

Une conférence de perspectives est venue clôturer cette journée

## Convention « Ensemble pour l'Education ! »

La démarche de Convention Ensemble pour l'Education avait pour objectifs de réaffirmer notre ambition d'agir sur les conditions de vie des enfants et des adolescents par l'action éducative et de prendre en compte les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescents. En Gironde, plusieurs forums locaux (Inter Centres des droits de l'enfant à Ambarès-et-Lagrave en octobre, rencontre avec la délégation des jeunes du Festival International des Droits de l'Enfant à Cenon en Mai, etc.) et départementaux (rencontre départementale des Associations Temporaires d'Enfants Citoyens à Talence en juin, journée « L'enfance et la jeunesse face aux inégalités » au Bouscat en novembre), ainsi qu'un colloque départemental (à Artigues-près-Bordeaux en octobre) ont participé à l'animation de cette démarche tout au long du second semestre 2020.

Du 20 au 23 décembre 2019, la Fédération nationale des Francas a organisé la Convention Ensemble pour l'éducation à Dijon. L'évènement a réuni le Congrès quinquennal du Mouvement, un Forum de l'enfance et de l'action éducative et une Université populaire de l'éducation. Malgré la grève nationale des transports, la Convention a rassemblé 600 participant.es parmi lesquels trente girondins, professionnels et bénévoles de l'Association.

Deux conférences et deux tables-ronde ont posé des questions sociétales permettant d'alimenter la réflexion des participants : « La fraternité une valeur à affirmer » et « Les conditions de vie, d'éducation et d'action

des enfants et des adolescent-es ». Puis, une visio-conférence a eu lieu sur le thème : « Construire une République des égaux... par l'éducation ». Enfin, le dernier jour, une table-ronde a réuni associations et élus locaux pour débattre autour des propositions des Francas en perspective des élections municipales 2020. Par ailleurs, 86 projets ont été présentés aux participants lors des deux agoras du Forum de l'enfance et de l'action éducative. Ces agoras ont donné à voir la diversité et la complémentarité des projets réalisés aux différentes échelles territoriales.

Les acteurs et actrices de l'éducation ont partagé leurs initiatives locales et se sont enrichis mutuellement de leurs expériences. Certains projets ont été présentés sous forme d'ateliers d'échanges, de pratiques et de savoirs, favorisant la rencontre et permettant de nouvelles synergies et des idées de projets en commun. Par ailleurs, onze ateliers débats ont mis l'accent sur les enjeux éducatifs actuels à partir de projets locaux ou de politiques publiques pour lesquels l'éducation populaire a un rôle prépondérant à jouer. On peut citer par exemple l'atelier consacré aux mineurs en parcours de migration portant sur le droit aux loisirs et à l'éducation pour tous ou celui sur l'égalité entre filles et garçons comme enjeu de l'action éducative.

Enfin plusieurs propositions constituant une Université populaire étaient organisées autour de quatre thèmes. À quoi joue-t-on ? Peut-on encore rêver ? Qu'est-ce qu'on mange ? Quelle planète pour demain ?

Reposant sur des interventions de praticiens et d'experts, ils ont permis dans une démarche d'éducation populaire d'une part de nourrir la réflexion des acteurs éducatifs présents et d'autre part de débattre d'enjeux d'éducation contemporains. Nos bénévoles et professionnels ont largement participé à ces ateliers.

En parallèle, s'est tenu le Congrès de notre Fédération auquel ont participé, en tant que porte-parole des contributions des militants professionnels et bénévoles de l'Associations, six élus et professionnels. Comme à l'accoutumée, ce temps fort de la vie de notre mouvement avait été précédé de plusieurs mois de réflexions partagées, de la tenue de forums locaux et départementaux dont plusieurs en Gironde et de regroupements inter-régionaux (12 professionnels et bénévoles de Gironde ont participé à celui de Pau en octobre 2019). Cette mobilisation militante préparatoire dans les associations départementales a contribué à la réactualisation des deux premières parties du projet et à l'élaboration de la stratégie fédérale 2020-2025. L'année 2020 s'ouvrira avec l'élaboration et l'écriture des prochaines stratégies départementales 2020-2025 de l'Association. Les salariés de l'Association et nos partenaires seront largement associés à cette démarche.



## **Participation à des projets partenariaux**

### **Des échanges nombreux et diversifiés avec les partenaires**

Tout au long de l'année, l'équipe de la Direction Territoriale participe aux réunions de coordination enfance jeunesse, organisées par la coordonnatrice du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) deux à trois fois par trimestre, et associant tous les partenaires éducatifs locaux afin de partager l'actualité des structures installées sur la Ville, les projets pour les vacances et échanger sur les partenariats à développer ensemble. La coordonnatrice présente également l'actualité du territoire.

Nos équipes participent activement à différentes réunions d'équipes pédagogiques de suivi (EPS° afin d'évoquer avec les partenaires éducatifs et sociaux le suivi d'enfants fréquentant nos structures et nécessitant un accompagnement spécifique, envisager un encadrement adapté.

Nous avons contribué au bilan annuel du CEJ le 30 avril 2019, avec la conseillère territoriale de la CAF et les partenaires. Des ateliers participatifs ont permis à tous les participants de mieux appréhender les publics accueillis dans chaque structure du territoire, partager leurs besoins et attentes, évaluer les partenariats et envisager les pistes de développement.

Le 2 juillet, nous avons participé avec les autres acteurs du territoire au bilan du Projet Educatif Global afin de garantir une mise en œuvre coordonnée et efficace, permettre à chaque enfant et jeune de construire son parcours éducatif grâce, entre autres, au Projet Educatif de Territoire et au plan mercredi, éduquer à la citoyenneté et prévenir collectivement ou répondre aux situations de rupture.

Dans le cadre du temps de présentation du diagnostic social et de construction du futur projet social du centre Social « La Colline », le 24 septembre, nous avons participé à un atelier sur les actions à mener en direction du public pré-adolescent et adolescent afin d'envisager les projets, partenariats et construire les complémentarités entre structures.

Nous avons également pris part à la réflexion organisée le 19 novembre 2019 par les élus de la Ville à la Maison des Sports, portant sur l'offre d'animations ou de projets à destination de la jeunesse cenonnaise, avec une première échéance de programmation partenarial d'animations durant les fêtes de fin d'année, et à moyen terme afin de construire et structurer une politique jeunesse ambitieuse pour Cenon.

Nous entretenons depuis plusieurs années un partenariat avec l'équipe du Rocher de Palmer. Cette année à nouveau, nous avons envisagé des actions culturelles pour les enfants des centres de loisirs éducatifs, ainsi que la visite de résidences d'artistes, les siestes musicales ou la participation des familles aux spectacles et concerts du Rocher.

Par ailleurs, tous les responsables pédagogiques participent aux conseils d'écoles, et quand nous y sommes invités aux réunions d'équipe éducative.

### **L'intégration des enfants à besoins particuliers**

L'accueil d'enfants présentant des troubles de comportement ou porteurs de handicap mobilise nos équipes chaque année, grâce à un riche partenariat .

Lily Royer, coordinatrice pédagogique, participe toujours à deux réunions par mois du Programme de Réussite Educative (PRE), avec le double intérêt d'avoir connaissance de situations à prendre en compte dans le cadre de nos accueils et également de soumettre des problématiques pour lesquelles le PRE peut intervenir soit par une aide financière, soit par un appui technique, des conseils des différents professionnels présents. Nous assistons chaque année au Conseil Consultatif du PRE, en vue d'établir un bilan quantitatif et qualitatif des aides PRE pour l'accompagnement de familles cenonnaises.

Avec l'école, nous prenons part régulièrement aux réunions des équipes éducatives. A l'invitation de Fabienne Bordère, enseignante référente handicap du territoire, Lily Royer participe à plusieurs équipes de suivi de scolarisation (ESS) d'enfants porteurs de handicap que nous accueillons lors des temps périscolaires ou jours de vacances. Elle est souvent accompagnée du responsable pédagogique de l'accueil concerné. Ces rencontres permettent de faire remonter les différentes problématiques rencontrées par les enfants et

l'équipe d'animation, en parallèle de celles évoquées durant le temps scolaire et assurer une prise en charge globale de l'enfant avec l'ensemble des professionnels et chaque famille. Depuis que nous assistons à ces réunions nous constatons un réel gain de temps et de cohérence dans la prise en compte des situations de ces enfants afin de réfléchir à un accueil adapté.

Nous continuons nos échanges avec Julie Baumgarten, de Récréamix 33, afin de bénéficier de son aide technique.

Récréamix 33 est la plateforme Départementale Loisirs et Handicap créée en septembre 2018 par Familles extraordinaires, l'ADIAPH et les Francas de la Gironde avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé afin de faciliter sur le département l'inclusion des enfants et des adolescents en situation de handicaps dans les accueils de loisirs.

Nous avons ainsi pu définir ensemble les missions d'une animatrice détachée à l'accueil de deux enfants de l'école Jules Michelet, pour partager des outils, définir les postures à prendre face à certaines situations complexes. Julie Baumgarten peut également intervenir aux côtés de l'équipe durant un temps d'accueil afin de partager les expériences.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'ITEP Bellefonds. Nous avons organisé différents rendez-vous afin de discuter de la situation et de l'accueil de plusieurs enfants qui à ce jour soulèvent de nombreux doutes et questionnements. Les équipes se sentent souvent démunies face aux troubles et besoins de ces enfants. Ce travail de cohérence est toujours bénéfique car les enfants et la famille ne peuvent que constater de l'intérêt et la prise en compte réelle de leurs problématiques.

C'est dans la continuité de ce partenariat que nous travaillons toujours avec la Mairie et l'ITEP Bellefonds au recrutement de deux éducateurs spécialisés via le financement de la CAF (fonds public et territoires) afin de soutenir nos équipes dans leurs missions par le biais de l'accompagnement sur le terrain, de la formation et de l'écoute, mais aussi nous aider à accompagner les familles dans leurs différentes démarches.

## **Accueil de jeunes stagiaires via le dispositif Erasmus+**

Le Projet Erasmus+ vise à permettre à tous les citoyens de faire l'acquisition de compétences et de savoir-faire utiles à l'exercice d'un métier. Il contribue aussi au développement du multilinguisme et de la citoyenneté européenne. En février, puis à nouveau en septembre, nous avons accueilli des jeunes stagiaires italiens dans ce cadre. Depuis plusieurs années, nous développons en effet un partenariat avec Cap Ulysse, organisme de formation continue installé à Bordeaux et engagé dans l'accueil de jeunes diplômés, d'apprentis et d'étudiants européens.

L'accueil de chaque nouveau stagiaire est organisé après une rencontre préalable entre le jeune étudiant, son professeur référent, un membre de Cap Ulysse et le responsable pédagogique du centre.

Ce stage de découverte lui permet ensuite de vivre une expérience dans le domaine professionnel qu'il a choisi, dans une structure d'un pays étranger.

Le jeune étudiant commence par observer le fonctionnement, découvre les divers ateliers proposés durant le Temps d'Activité Périscolaire, échange avec les enfants à propos de son pays l'Italie et joue beaucoup avec eux. Au centre de loisirs, il participe pleinement à la vie quotidienne, propose des projets d'activités manuelles, créatifs ou sportifs, qu'il prépare lors des temps de réunion organisés en amont avec les équipes d'animation.

Cette expérience favorise l'échange des savoirs, de cultures tant pour les animateurs que pour les enfants. C'est une belle dynamique appréciée par tous.

## **Projet accueil de classes au centre de loisirs**

L'objectif du projet d'accueil de classes et structures petite enfance aux centres de loisirs est de permettre aux enfants de 3 mois à 12 ans de participer à des temps pédagogiques en lien avec le projet de structure, au sein des centres de loisirs.

Ce projet s'organise en cohérence avec le Projet Éducatif Local de la ville de Cenon et le Projet Éducatif de l'Association des Francas de la Gironde :

Articuler de façon cohérente les projets d'écoles et des structures petites enfance avec les actions éducatives en temps scolaire et hors temps scolaire.

Renforcer les passerelles entre les structures « petite enfance », enfance, jeunesse et l'école.

Offrir sur projet de l'école cenonnaise validé par le Conseiller Pédagogique de l'Éducation Nationale, des temps d'accueil au sein des structures de loisirs.

Proposer aux structures petite enfance et enfance de la Ville et du SIVU, des temps d'accueil spécifiques.

Proposer un cadre fixant un règlement d'utilisation de la structure en adéquation avec les projets d'école et les contraintes de sécurité.

### **L'accueil des classes et structures petite enfance au centre de loisirs La Ré d'Eau**

De février à juin 2019, les enfants de 13 structures différentes sont venues au centre de loisirs La Ré d'Eau, la crèche collective La Cigogne, le Multi accueil ABC, le Multi Accueil Dolto, l'ITEP Bellefonds, le Multi accueil Poulbot, le Centre Social « La Colline », et 7 écoles maternelles, Jules Guesde, Anatole France, Jules Michelet, Alphonse Daudet, Léon Gambetta, Alain Fournier et Louis Pergaud. 912 enfants ont été accueillis au total en 2019.

Comme les années précédentes, l'accueil des structures s'étudie principalement autour d'un atelier proposé dans le cadre du projet éveil culturel « À Petit pas... ». Les enfants ont participé aux ateliers proposés par l'artiste Jean Charles.

Parallèlement, les structures et les écoles peuvent bénéficier des salles et du matériel spécifiques au centre de loisirs La Ré d'Eau, à savoir :

- Les jeux d'eau : se familiariser avec l'eau, vider, transvaser, jouer...
- Les jeux moteurs : évoluer sur les espaces mousse intérieur et découvrir les jeux extérieurs.
- Les jeux sonores : découvertes d'instruments de musique
- L'espace naturel : jardiner, explorer le parc, récolter...
- Découverte des espaces du centre
- Initiation routière et utilisation de la piste vélo
- Ateliers cuisines

Les parents sont de plus en plus nombreux à venir accompagner les groupes, principalement ceux du centre social « La Colline », des crèches ou des Multi accueils. Ainsi, les familles découvrent le centre de loisirs maternel, peuvent se renseigner sur l'organisation de l'accueil les mercredis et jours de vacances, et sur les modalités d'inscription.

Le centre de loisirs La Ré d'Eau a également accueilli le vendredi 24 mai 2019 la manifestation Eveil Culturel « A petits Pas... ».

### **L'accueil des classes au centre de loisirs Triboulet**

Malgré chaque année une présentation du projet d'accueil de classes à chaque directeur d'école élémentaire, et une information relayée en direct par chaque responsable pédagogique d'APS, peu de classes viennent à Triboulet. Beaucoup de directeurs d'école souhaiteraient un accompagnement à la journée d'animateurs pour mener des ateliers techniques. Il pourrait par exemple s'agir d'ateliers environnement, dans le cadre du projet Centre A'ere, ou d'ateliers scientifiques (robotique, astronomie, etc.).

Aujourd'hui, seuls les espaces spécifiques sont mis à disposition des écoles, sachant de plus que l'un des atouts du centre, la forêt attenante à la propriété, n'est pas accessible.



# Les Centres de Loisirs Éducatifs

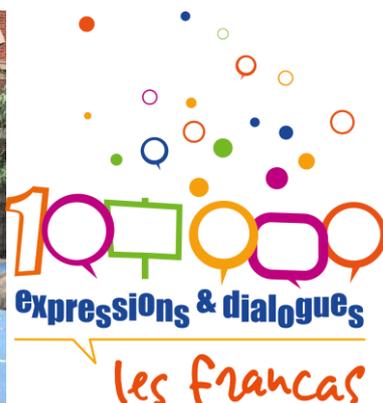
Pour les Francas de la Gironde, les « Centres de Loisirs Éducatifs » (Clés) regroupent les centres de loisirs ouverts les mercredis et vacances, mais aussi les accueils périscolaires du matin et du soir (APS), les temps d'activités périscolaires (TAP), et toute autre forme de structure animée et gérée par les Francas de la Gironde selon les territoires, comme les accueils de jeunes. Pour les Francas, les Centres de Loisirs Éducatifs sont des entités éducatives porteuses d'une ambition pour les enfants et les adolescents qui contribuent à l'évolution du paysage éducatif en développant une action complémentaire de celle de la famille et de celle de l'école poursuivant à la fois une fonction sociale, une fonction éducative et une fonction culturelle.

Les projets développés au sein des Clés prennent en compte les projets éducatifs locaux du territoire sur lequel ils se trouvent et le projet éducatif des Francas. Ces deux apports permettent ainsi aux Clés de proposer des pratiques pédagogiques de qualité.

Le projet pédagogique est, comme le projet éducatif, une composante essentielle des centres de loisirs éducatifs. Il existe dans chaque structure d'accueil collectif de mineurs afin d'organiser et structurer les activités proposées.

Il traduit en actions les intentions du projet éducatif des Francas et du Projet Educatif Local (PEL) de la Ville de Cenon. Il est adapté au public fréquentant le centre de loisirs et est renouvelé chaque année scolaire.

Chaque année scolaire, nos équipes élaborent le projet pédagogique de chaque structure, dans une démarche volontariste de concertation au sein de l'équipe pédagogique, mais également avec les enfants, les jeunes, les familles et les partenaires réguliers du centre de loisirs éducatifs.



## « Dis, que deviendras-tu ? »

Depuis l'été 2018, Les Francas développent les espaces d'expression des enfants et des adolescents afin de recueillir, fin 2019, l'expression de 100 000 jeunes sur leurs conditions de vie. C'est dans ce cadre-là que l'équipe de l'accueil périscolaire Jules-Guesde et l'association d'éducation à l'image, Les Embobinés, ont décidé de filmer les témoignages d'enfants sur ce que pourrait être leur vie dans trente ans.

Dans un premier temps, il a été demandé aux enfants d'imaginer, à l'aide d'un dessin, comment ils imaginaient leur avenir : métier, famille, ville, pays etc... Puis les enfants se sont questionnés ensemble sur les dessins réalisés. Progressivement, chacun a pu s'exprimer devant la caméra, pour partager la vision de son avenir, comment il se voyait dans 30 ans, soulevant ainsi d'autres questions au fil des portraits.

En complément, les enfants ont pu mettre en scène les témoignages ainsi que différentes séquences du film avec un accompagnement pédagogique des Embobinés.

Le 15 avril 2019 avait lieu la projection aux parents et aux autres enfants de leur court-métrage « Dis, que deviendras-tu ? », d'une durée de vingt minutes, et l'exposition des œuvres réalisées. Cet événement a permis aux participants d'expliquer en public leur projet, et d'« échanger avec le public ».

Un forum local « Ensemble pour l'éducation » a été organisé en préambule à l'Assemblée Générale des Francas de la Gironde, le 14 juin 2019. La projection du film a donné lieu à un temps de dialogue avec des élus de la ville de Cenon et des Francas de la Gironde sur l'avenir des enfants de Cenon. Une centaine de

## Rien ne se perd ...

Le fil rouge de l'été était la préparation de goûter « Zéro Déchet », tous les mercredis. Avec l'aide des animateurs, les enfants ont préparé des confitures avec les restes de fruits de la cantine, abricot, pêche, prune, pastèque ou framboise, qui ont été offertes aux familles, dans le cadre de la soirée de clôture du mois de juillet, afin de les remercier pour leur implication lors du « pique-nique presque zéro déchet ».

Le compost a également bien fonctionné tout l'été, chaque jour un animateur accompagné d'un groupe d'enfants, organisait le tri et la dépose des déchets au compost.

*« Très vite la mise en place du compost a facilité l'adoption de nouveaux gestes au sein de la structure. Les enfants sont désormais autonomes quant à la répartition des aliments qui vont dans le compost, chaque salle est équipée de sa propre poubelle à papier et pour terminer, chaque journée est ritualisée et ponctuée par une petite balade à l'espace jardin afin d'y déposer le compost, entretenir et observer les différentes plantations. »*

Début novembre les services de la Métropole sont venus effectuer leur contrôle trimestriel du composteur. C'est à chaque fois l'occasion d'échanger sur nos méthodes et ainsi perfectionner son utilisation. Deux autres composteurs ont été livrés lors de cette visite, l'un pour le centre de loisirs La Ré d'Eau en complément de notre butte en compostage et l'autre pour l'accueil périscolaire Jean Jaurès maternel.



personnes étaient présentes.

Ce court-métrage a été labellisé et sélectionné pour être présenté au Fidec (Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté) organisé par les Francas du 22 au 25 octobre 2019 à Paris.

Huit enfants (4 filles et 4 garçons) acteurs du projet ont été sélectionnés pour constituer la délégation girondine. Les différentes délégations de la Nouvelle Aquitaine se sont retrouvées à Angoulême lors de la première soirée. Un super accueil de la délégation Francas de Charente a permis de fédérer les différents participants pour le reste du séjour.

L'évènement a permis aux groupes présents de partager leurs projets, de découvrir ceux d'autres enfants de France et de l'étranger, de participer à des temps de dialogue structuré, et aussi de découvrir Paris.

Malgré leur jeune âge, les enfants ont participé activement aux temps d'échanges notamment sur le harcèlement scolaire et le sport « Compétition ou coopération ».

Ils ont également participé à un jeu de piste sur la thématique « Agis pour tes droits » au cours duquel ils ont pu découvrir les œuvres des lauréats du Concours d'affiche et proposer de nouveaux droits.

Le groupe avait choisi, parmi les nombreuses possibilités de visiter le Muséum d'histoires naturelles, la Tour Eiffel by night, le quartier Montmartre ainsi que des visites non prévues au programme telles que le Cimetière du Père-Lachaise, avec un jeu de piste pour retrouver Jules Guesde. Enfin, ils ont participé à des soirées collectives dont un concert à la machine du Moulin Rouge.

Les enfants sont revenus ravis de leur séjour malgré des journées bien remplies et épuisantes. Léandro témoignait « Dommage que cela n'ait pas duré plus longtemps »

## Centre A'ERE

Depuis décembre 2017 les centres de Loisirs Triboulet et La Ré d'eau sont inscrits dans une démarche d'éducation à l'environnement : la démarche "Centre A'ERE". Cette démarche, portée par la Fédération Nationale des Francas, consiste à sensibiliser les enfants à leur environnement et à la prise en compte plus généralement des questions de Développement Durable. Nous souhaitons également inscrire nos actions dans le temps et ainsi donner une identité forte à nos structures. A travers cette démarche les structures engagent tous leurs usagers mais aussi l'Association départementale des Francas, la collectivité et les partenaires les plus proches. Il s'agit de mettre en place de nouveaux réflexes, nourrir son esprit critique et agir concrètement pour l'environnement, au local (au centre de loisirs éducatif), et de manière plus globale à l'extérieur de la structure dans son quotidien.

Depuis la labellisation Centre A'ERE des centres de loisirs en mai 2018, les équipes d'animation se sont engagées à

proposer et à dynamiser cette démarche au travers d'actions, d'activités et d'ateliers.

De nombreuses actions ont ainsi été menées par les équipes d'animation en collaboration avec les enfants afin de les initier notamment au « zéro déchet » en réalisant eux même leurs goûters ou en confectionnant un certain nombre d'objets durables (tawashi, beewrap,...).

Les enfants du centre de loisirs Triboulet ont été sensibilisés en premier lieu par la visite du centre de tri et de recyclage Astria à Bègles afin de comprendre l'impact des différentes matières sur l'environnement et de l'importance de leurs actions pour préserver notre planète. Il a alors été plus simple pour eux de comprendre l'intérêt et la pertinence d'ateliers de création avec des matériaux de recyclage.

C'est ainsi que les deux centres de loisirs ont créé « notre petite fabrique à papier ». L'idée était de fabriquer du papier recyclé à partir des feuilles de brouillon et de l'essuie main collectés dans les poubelles des sanitaires, des salles d'activités et du SAT. Pour Triboulet les ateliers sont menés pendant le temps d'accueil du soir, permettant aux parents de venir y jeter un coup d'œil.

Cet été, nous avons ajouté des graines à notre pâte à papier afin de fabriquer des cartes postales à envoyer aux amis et planter ces graines dans leurs jardins.

En lien avec la démarche et le projet d'activités scientifiques, il a été proposé aux enfants de créer le produit ménager de chaque salle, le savon pour les mains, la pâte à modeler, le « beurre de cacao », la peinture, les feuilles de papier, les « craies trottoirs »...

Avec le recul, nous pouvons nous rendre compte de l'impact de nos actions sur le changement de comportement des équipes et des enfants au quotidien.

Il a par exemple été décidé par des enfants du centre de loisirs Triboulet qu'un enfant aurait la charge de la distribution du papier essuie-mains avant le repas, afin de moins gaspiller.

La mise en place du composteur à Triboulet et de la butte à compost à La Ré d'Eau a également insufflé une nouvelle dynamique sur les gestes et attitudes de chacun. En effet, les enfants sont désormais autonomes dans la sélection des aliments à y déposer. Ensuite, à la fin de chaque journée, une petite balade dans les jardins est proposée afin d'y déposer le compost, d'entretenir et d'observer les différentes plantations. De plus, les équipes peuvent également ramener leurs matières compostables de chez elles. Depuis la rentrée de septembre le centre de loisirs La Ré d'Eau est également équipé d'un compost fourni par la métropole.

En juin 2019, après une année scolaire riche en projets autour de l'éducation à l'environnement, les équipes des accueils périscolaires maternels Jean Jaurès et Anatole France ont souhaité pérenniser leurs actions et les inscrire dans une dynamique de réseau, en labellisant leurs structures. C'est ainsi que le jeudi 20 juin pour l'APS Jean Jaurès maternel, à l'occasion de l'inauguration de son potager, et le jeudi 27 juin pour l'APS Anatole France, les équipes et les enfants ont signé en présence de Claude Touzot Président des Francas, de Mme Miramont Maire Adjointe à l'éducation, de Mr Péradon conseiller municipal et de nombreuses familles, la charte d'engagement à la démarche de labellisation centre A'ERE.

Les représentants de la Ville et notre Président ont tenu à féliciter les enfants, les familles investies et les équipes sur la pertinence du travail accompli en faveur de l'éducation à l'environnement et ont partagé leur enthousiasme en constatant que de plus en plus de structures intègrent cette démarche.

L'équipe de l'accueil périscolaire Jean Jaurès maternel a choisi les axes de la biodiversité et du cycle de la matière pour valider la labellisation. Elle développe avec les enfants, entre autres, un projet jardin, par la création d'un potager pédagogique ou des ateliers d'observation, et un projet « tri, récup et débrouille », par la fabrication de produits ménagers écologiques ou la récupération de divers produits naturels auprès de voisins ou d'artisans locaux.

L'équipe d'animation d'Anatole France maternel a choisi quant à elle l'alimentation et le cycle de la matière comme axes pour entrer dans la démarche, par la mise en place d'une brigade « Zéro déchet » ou apprendre à bien manger sans déchets et par la sensibilisation au tri sélectif pour ne citer que deux exemples.



Les équipes enseignantes de ces deux sites sont naturellement associées à ces projets, et certains professeurs sont à l'initiative de projets complémentaires.

Depuis la rentrée de septembre, Julie Jecker, animatrice passionnée des enjeux éducatifs liés à l'environnement, apporte son soutien aux équipes et à la coordination dans la menée de leurs projets.

Un fichier ressources « Zéro Déchet » a été créé à destination des équipes et des enfants, avec la réalisation de fiches techniques adaptées aux lecteurs et non lecteurs.

Dans le cadre de notre partenariat, le CREAQ (Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine) a communiqué aux équipes un nombre important de ressources sur chaque thématique. Nous avons également la possibilité de leur emprunter du matériel pédagogique pour la menée d'ateliers de sensibilisation avec les enfants.

Nous avons rencontré Marie-Paule Guilbaud, responsable du service environnement de la Ville, avec les responsables pédagogiques qui le souhaitaient pour discuter des différentes attentes et besoins de chacun des sites dans cette démarche d'éducation à l'environnement.

Notre Brigade zéro déchet a également participé en octobre au Festifamily, le festival de la parentalité de la ville de Cenon. Durant deux journées, nos animatrices ont proposé aux familles (parents et enfants à partir de 3 ans) des ateliers zéro déchet dans différents lieux de la commune. La présence de nos équipes sur ces événements nous permet d'être identifiés aussi bien par les usagers que par les partenaires comme structure ressource sur les questions d'éducation à l'environnement.

Pour conclure, dans le cadre du catalogue de formation proposé par les Francas, les équipes ont pu participer à une formation de 2 jours ayant pour thème la permaculture, coanimée par un animateur du centre de loisirs. Au cours de celle-ci une spirale aromatique ainsi que des cultures en bottes de paille ont été créées au centre de loisirs Triboulet, permettant de continuer à agrémenter notre jardin pédagogique.

De plus, des animateurs ont également été sollicités afin d'animer un stand Zéro déchet à l'occasion d'une journée thématique sur l'environnement organisée par l'Association Vacances Loisirs pour les enfants scolarisés sur la communauté de commune du Réolais, en sud Gironde.

## Eveil culturel « A Petit Pas... Balades et Escapades »

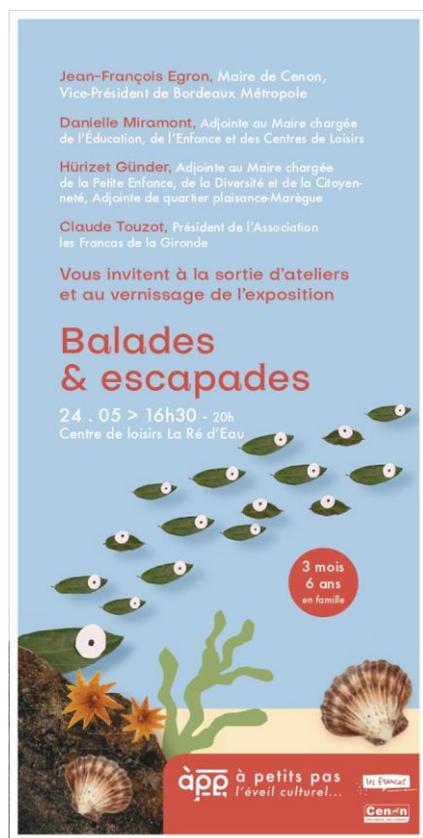
Les objectifs du projet d'Eveil culturel « A petits pas ... » sont de :

- Développer l'échange de compétences et la dynamique de construction du projet commun Eveil Culturel entre les différentes structures « Petite Enfance » et écoles maternelles du territoire en mettant en œuvre une création collective.
- Faire découvrir et sensibiliser les enfants de 3 mois à 6 ans et les familles du territoire Cenonnais aux diverses pratiques culturelles.

Le thème de chaque édition correspond au prix littéraire jeunesse de la ville de Cenon. Il est proposé et débattu par la médiathèque de Cenon en fin d'année scolaire, afin que les différents projets qui gravitent autour de ce thème puissent se mettre en œuvre dès la rentrée.

La construction du projet Éveil Culturel « À Petits pas... » s'organise de manière collective, dans le cadre d'un comité multi professionnel, et propose aux structures « Petite Enfance » et aux écoles maternelles du territoire de s'y investir en rejoignant son Comité Partenarial. Ainsi, chacun peut trouver sa place :

- Par l'échange et la mutualisation des compétences, en valorisant ses savoirs et savoir-faire.
- Par le renforcement des échanges entre les structures « Petite Enfance » et les écoles maternelles du territoire.
- Par la concertation et la prise de décisions collectives qui définira



## Cours de musique pour les plus petits

Cette année, nous avons participé au projet Eveil Culturel « A petits Pas... » à l'accueil périscolaire maternel Alphonse Daudet. Notre souhait était à la fois de faire découvrir des pratiques artistiques aux enfants grâce à la rencontre d'artistes mais aussi d'impliquer les familles dans la vie de la structure.

Entre janvier et mai, nous avons créé des histoires de « boîtes » avec de nombreux groupes d'enfants dans toute la ville. L'histoire que nous avons vécue avec les parents et leurs enfants était pleine de musique, de sons étonnants et Jean-Charles Séosse nous a fait vivre un cours de « lutherie sauvage ».

Les enfants ont découvert que tout ce qui nous entoure peut faire des sons : un bâtonnet de glace sur une table en bois peut devenir une percussion surprenante, un élastique sur une boîte se transforme en guitare, une paille découpée est en fait une mini clarinette. C'est après ce temps de création que les musiciens apprennent à jouer dans un orchestre.

Cette séance était parsemée de temps d'écoute et de découverte d'instruments apportés par notre intervenant musicien. Il en a profité pour expliquer comment fonctionne la musique et plus généralement le son avec des mots simples et imagés parfaitement compréhensibles par les enfants (et les plus grands...). Les réflexions des enfants à ce sujet étaient très proches de la réalité, comme lorsque que Mathias nous dit : « les sons c'est comme du vent dans nos oreilles » ou bien lorsque Lena répond : « chanter grave c'est comme la voix de l'ogre ».

Après ces échanges entre enfants, parents et l'intervenant, chacun a pu repartir avec ses instruments faits de bric et de broc et avec cette idée que la musique est accessible à tous, que pour donner envie de jouer, de s'amuser avec la musique, de simples objets du quotidien suffisent.

Nous profitons de chacune de ces nombreuses découvertes culturelles et attendons avec impatience l'année prochaine pour proposer aux familles de nouvelles rencontres artistiques enrichissantes.

les grandes lignes du projet (une rencontre tous les deux mois).

La thématique abordée cette année était « balades et escapades », avec comme idée centrale de changer notre regard sur nos trajets du quotidien en y ajoutant de l'imaginaire, des histoires, de la poésie.

Cette aventure, portée par la Cie Avide Vacarme, s'est déclinée en 4 phases : les récoltes d'objets, la création d'histoires à partir de ces objets récoltés, la mise en scène de ces histoires dans des boîtes, la création d'une exposition collective d'enfants.

Ces phases étaient soit abordées avec les artistes, soit par les partenaires au cours de l'année.

De février à mai, la compagnie Avide Vacarme a proposé ces ateliers à tous les partenaires.

22 groupes d'enfants ont rencontré Nathalie Albouy et Jean-Charles Séosse, artistes de la Compagnie Avide Vacarme sur 3 séances de 2h, ce qui représente au total 132h d'ateliers à destination de plus de 430 enfants de la ville de Cenon.

- 180 enfants des écoles maternelles (1 classe de l'école Alphonse Daudet, 3 classes de l'école Louis Pergaud, 2 classes de l'école Jules Guesde, 2 classes de l'école Léon Gambetta).
- 90 enfants des structures « petite enfance » de Cenon (Multi accueil Poulbot, ABC, Dolto, crèche collective « La Cigogne »).
- 140 enfants des accueils périscolaires Anatole France, Alphonse Daudet, Léon Gambetta, Charles Perrault, Les Cavailles, Alain Fournier/Louis Pergaud, Jules Guesde et le centre de Loisirs La Ré d'Eau
- 12 enfants de l'ITEP Bellefonds.
- 24 enfants du Centre Social et Culturel « La Colline ».

Cette année, nous avons souhaité associer également les centres de loisirs maternels Francas des autres territoires à ce projet culturel afin de multiplier les rencontres entre enfants d'autres communes, et aussi inviter les familles de ces autres territoires à participer avec les cenonnaises et cenonnais à la manifestation de clôture du projet, le vendredi 24 mai 2019.

Ainsi, les enfants des centres de loisirs maternels d'Ambarès-et-Lagrave (Bel Air, Bourg), des Coteaux Bordelais (Tresses) et de Cenon (La Ré d'Eau), ont partagé les ateliers proposés durant les vacances de printemps 2019.

Ces différents ateliers avaient tous la même finalité : entrer en résonance avec le projet artistique proposé par la Cie Avide Vacarme par la création d'une exposition collective d'enfants.

## Escapade à Bordeaux !

Une vingtaine d'enfants du centre de loisirs éducatifs Triboulet ont débuté l'année en faisant une escapade à Bordeaux, le mercredi 2 Janvier 2019.

L'équipe d'animation avait organisé une journée à Bordeaux sur le thème de la découverte du patrimoine de la ville.

En collaboration avec « Bordeaux Visite, créateurs de loisirs urbains », les enfants munis d'un carnet de route ont observé le patrimoine bordelais avec l'objectif de retracer le chemin du voleur pour le démasquer.

Le jeu a débuté au Grand théâtre où les enfants découvrirent les 12 muses de la façade. Ensuite, les enfants sont allés à l'église Notre-Dame, pour y rencontrer Francisco de Goya, peintre et graveur espagnol ayant fini sa vie à Bordeaux en 1828. Les enfants, pour résoudre une des énigmes ont dû dessiner les cours de Tourny, de l'intendance et Clémenceau sur une carte afin de faire apparaître le triangle d'or.

Par la suite, ils ont découvert la porte Dijaux, la librairie Mollat, le théâtre Fémina et le Trianon.

Afin de corser le jeu, une série de quiz et d'énigmes est venue ponctuer le parcours. Ce jeu a permis aux enfants de découvrir certains monuments emblématiques de la ville de Bordeaux.

Après un pique-nique organisé dans la ville, cours du Chapeau-Rouge, les enfants sont allés acheter des cannelés, emblème cette fois-ci gastronomique de la ville, afin de les partager à leur retour, lors d'un goûter amélioré avec tous les copains du centre et l'équipe d'animation : un moment convivial pour conclure une belle journée riche en découvertes.



Le comité a été particulièrement attiré par l'histoire proposée par la Cie Avide Vacarme, ce qui a fait basculer le choix en sa faveur (parmi 7 autres propositions).

D'une manière générale, les partenaires ont été satisfaits des propositions des artistes qui ont pris en compte les spécificités des publics et ont su adapter leurs propositions aux projets portés par chaque professionnel de la petite enfance. Ils ont été agréablement surpris par la capacité des enfants à imaginer d'autres vies à des objets du quotidien pour créer d'autres situations possibles ou imaginaires.

En termes de valorisation de tous les projets portés par les 22 groupes d'enfants, le comité a organisé une manifestation de clôture du projet qui s'est déroulé le vendredi 24 mai 2019 de 16h à 20h au centre de loisirs La Ré d'Eau.

Sous l'impulsion artistique de la Cie Avide Vacarme, les partenaires ont imaginé et proposé une dizaine ateliers qui mettaient en valeur les travaux effectués par les enfants. Pour aller plus loin dans les propositions de découverte artistique, le comité a programmé 4 représentations du spectacle « à quoi rêvent les tortures bleues? » de La Cie Avide Vacarme, un atelier d'exploration musicale proposé par Luciano Mutinelli et un atelier de découverte culturelle animé par l'artothèque de Pessac.

C'est au total, près de 400 personnes qui ont pu assister à cet événement incontournable du territoire qui rassemble tous les partenaires de la petite enfance avec pour ambition de contribuer à l'enrichissement culturel de chaque enfant au cours de ses 6 premières années de vie.

Lors du bilan réalisé en juin 2019 par le comité, trois pistes d'évolution ont été évoquées : renforcer les échanges entre partenaires pour l'élaboration des projets de chaque structure, proposer davantage de temps de formation à destination des partenaires, et impliquer d'avantage les familles dans le projet

Ainsi, le comité a accueilli favorablement la proposition de partenariat avec l'espace Simone Signoret de Cenon pour la prochaine édition, et travailler avec la « Cie les 13 Lunes » en résidence de création sur la ville de Cenon, permettant à la fois de renforcer les rencontres artistiques pour les enfants et de contribuer à la création artistique d'une compagnie de théâtre jeune public du territoire girondin.

De septembre à décembre, chaque partenaire a rencontré une des artistes de la Compagnie afin de construire leur projet qui se déroulera entre janvier et mai.

Tous ces projets seront présentés et valorisés lors de la manifestation de clôture de cette 30<sup>e</sup> édition, qui aura lieu le vendredi 29 mai 2020 en présence de la compagnie « Les 13 Lunes » et de l'ensemble des partenaires.

## Les centres de loisirs, c'est aussi ...



### La Ré d'Eau passe son diplôme de super piéton

Au mois de juillet, les enfants du centre de loisirs La Ré d'Eau ont participé à un stage de sensibilisation à la sécurité routière. Le Centre de loisirs étant labellisé Centre Aéré, l'équipe d'animation privilégie les déplacements à pied pour la majorité de nos sorties. Ainsi nous sommes souvent confrontés à des angoisses concernant les déplacements avec les groupes d'enfants. En effet, pour des enfants de 3/6 ans, le rapport du déplacement dans un espace reste abstrait. Les enfants n'ayant pas encore acquis la notion du danger en général et les codes de déplacements dans un environnement large, nous

avons souhaité les sensibiliser, notamment les plus grands, à la sécurité routière pour devenir de bons usagers de la route en qualité de piétons.

Un projet sur le déplacement et le repère dans l'espace a déjà été mis en place auparavant par une animatrice dans le cadre de sa formation professionnelle. La période estivale étant propice à de nombreuses sorties, nous avons souhaité développer et enrichir ce projet.

Des membres de l'équipe ont procédé à différentes recherches sur le sujet qui nous ont permis d'aiguiller nos objectifs. Il ne nous restait plus qu'à trouver le moyen de mettre toutes nos idées en place de façon cohérente et constructive. Grâce à une discussion entre la responsable du centre et un parent, notre projet « Stage du super piéton » est né. Après plusieurs échanges entre eux, une rencontre a eu lieu pour, dans un premier temps, exposer nos envies et entendre les besoins du parent et dans un second temps pour conclure à un projet commun, avec un partage de connaissances et de compétences.

M. RANDUINEAU, parent d'une petite fille qui fréquentait le centre de La Ré d'Eau, nous explique ses motivations et nous décrit le projet.

« Après une carrière dans la logistique, je me suis naturellement orienté vers le transport. Etant plutôt motivé par le contact humain et la formation, j'ai décidé de suivre une formation d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Dans le cadre de ma formation j'ai dû effectuer plusieurs actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès du public de mon choix. En tant que père et donc encore plus concerné par la sécurité des enfants sur la voie publique, c'est naturellement que mon choix s'est porté sur le centre de loisirs La Ré d'Eau, que ma fille a eu le plaisir de fréquenter régulièrement.

Après avoir pris contact avec la responsable du centre Mme KONGO et m'être entretenu avec son équipe pédagogique, j'ai organisé 2 demi-journées de stage, sous forme d'un itinéraire pédagogique. Afin de sensibiliser les enfants (autant que faire se peut du haut de leur âge), ce stage visait à leur permettre d'adopter un comportement sûr et responsable dans leurs déplacements piétons au quotidien. La première demi-journée s'est constituée d'une série de présentations, avec des cours interactifs et des exercices pratiques. J'ai pu rapidement, en discutant avec les enfants, constater un vif intérêt pour tout ce qui concerne leur sécurité. Tout en maintenant une saine émulation, je leur ai donné les techniques de base afin qu'ils puissent identifier et éviter certains dangers de la route, comme savoir traverser correctement, savoir bien utiliser les trottoirs pour circuler en sécurité et les attitudes à respecter en tant que piéton. Pour conclure, j'ai procédé avec les animateurs à une mise en situation sur un circuit réel à l'extérieur du centre, puis j'ai récompensé l'assiduité des enfants et leur bonne volonté en leur remettant un diplôme de Super piéton.

Ce que je retiens de cette expérience, c'est une réelle conscience de ce que signifie la sécurité routière aux yeux des enfants, qui représentent à eux seuls, au vu des chiffres continuellement croissants de la

délinquance routière, des victimes évidentes de la route. C'est rassurant et gratifiant en même temps d'entendre leurs ressentis. J'adresse tous mes remerciements à toute l'équipe du centre de loisirs, y compris les enfants, pour leur amabilité, leur sérieux et leur participation active à mon action. »

Afin de garder une pérennité dans cette action, M. RANDUINEAU a fait confectionner deux capes de Supers Piétons pour nous accompagner lors de nos futures sorties. C'est un projet que nous continuerons avec les enfants car il est important pour nous de leur permettre d'évoluer dans un environnement sécurisant pour eux. Un énorme merci à M. RANDUINEAU pour avoir joué le jeu et partagé ses compétences et ses connaissances.

### **Auprès de notre arbre, nous vivons heureux**

Dans le parc du Centre de loisirs éducatifs de Triboulet, à Cenon, réside un arbre magnifique, un arbre remarquable. Cet immense chêne aux branches tentaculaires et protectrices nous apporte son ombre et sa fraîcheur tout au long de l'année et des saisons. Le bruissement de ses feuilles parfois nous pousse à fermer les yeux et à plonger dans une méditation de l'instant. C'est un lieu à part, rare et précieux, et nous avons la chance de l'avoir dans notre Centre de Loisirs.

C'est donc ici même, sous sa robe verte, que les équipes d'animation de La Ré d'Eau et de Triboulet, en collaboration avec les enfants, ont décidé d'inviter les familles à venir vivre un moment convivial, le Jeudi 22 Août de 18h00 à 20h00.

Lors de cette soirée, les équipes ont proposé plusieurs stands dans la dynamique « Centre A'ere » pour permettre aux familles de découvrir les activités proposées dans nos Centres de Loisirs et de partager ainsi un moment de création et d'échanges.

Ils ont pu découvrir et fabriquer du gel douche, de la pâte à modeler, des craies de trottoir, tout ça avec des éléments naturels et respectueux de notre environnement.

Par la suite, un stand proposait aux familles des smoothies et des boissons rafraichissantes à base de fruits bio. Des tartines de pain frais au fromage de chèvre et au miel, issus de producteurs locaux, étaient également proposées ... un régal !

Un espace de jeux de plein air a permis aux familles et leurs enfants de s'exercer au tir à l'arc, au Molky, à la Slackline (corde tendue entre deux arbres pour jouer à l'équilibriste.)

Un espace de détente sous notre magnifique chêne était également proposé, les familles et leurs enfants pouvaient ainsi s'étendre et écouter de la musique.

Pour conclure ce moment, des enfants de La Ré d'Eau accompagnés par leurs animatrices ont proposé une petite pièce de théâtre sur le thème de « la différence ».

Après les applaudissements et les remerciements, la soirée s'est poursuivie. Les discussions et les échanges ont ainsi perduré sous les branches de notre arbre à palabres, de notre chêne remarquable.





## La tête dans l'eau

Chaque été, les Francas de la Gironde organisent une base d'été, sur le site de l'UCPA à Bombannes, pour accueillir les groupes d'enfants en mini séjour. Tout est installé, la tente cuisine avec réchauds, réfrigérateurs, plan de travail, mais aussi les tentes d'activités avec tables, bancs ou coin bibliothèque. Les enfants n'ont plus qu'à débarquer ...

Le premier séjour de l'été pour les enfants de Cenon, intitulé LA TÊTE DANS L'EAU, a eu lieu du 15 au 19 Juillet. Il a permis aux enfants de Cenon, d'Ambarès-et-Lagrave et des Coteaux

Bordelais

De vivre une semaine ensemble, à la découverte d'un nouvel environnement, de développer l'autonomie de chacun et le vivre-ensemble.

Plusieurs activités nautiques nouvelles furent proposées aux enfants telles que l'Aquapark ou le Funboat. Le Funboat est un dérivé de la voile, avec deux enfants assis à l'intérieur du bateau qui guident la voile pour choisir leur direction. « J'ai adoré découvrir cette activité, même si je suis tombé plusieurs fois à l'eau ! J'ai même perdu ma casquette » raconte Abel.

Des grands jeux étaient également proposés autour du camp pour rassembler les enfants sur différents temps, pendant la semaine. « La capture de Drapeaux » en particulier a beaucoup plu à tout le monde, c'est un jeu par équipe qui développe la coopération. Ce jeu, agrémenté d'une bataille d'eau, a permis à chacun de mieux se connaître et de passer un agréable moment.

Les enfants ont aussi cuisiné, avec le soutien des animateurs, en participant à la découpe des légumes ou en gérant les temps de cuisson par exemple. Ils ont également fait la vaisselle, sous forme ludique, avec des petits défis et des récompenses à la clé.

Des veillées furent organisées tous les soirs ce qui a beaucoup plu aux enfants, notamment celle du jeudi, pour fêter la fin du séjour, avec musique, spectacle de danse et de chant.

Puis est arrivé le jour des « au revoir », le retour de chacun dans son centre, avec l'envie de retrouver les nouveaux copains une autre fois, peut-être lors d'un autre séjour...

## Instantanés de temps périscolaires ...

### La grande lessive

Alicia HERAULT et Fanirina BRALLY, ont joint leurs forces pour mener cette année des ateliers artistiques avec les enfants, en lien avec la grande lessive. C'est ensemble qu'ils ont réalisé des œuvres en tout genre qui ornent aujourd'hui, jeudi 17 octobre 2019, la salle périscolaire de l'école. Ce projet s'inscrit dans notre démarche de favoriser l'expression artistique des enfants en s'appropriant les lieux de l'école ainsi qu'à permettre de créer une cohésion de groupe. Il a été réalisé par environ 28 enfants de l'APS maternel Léon Gambetta à Cenon, de Septembre à Octobre. La grande lessive c'est quoi ? Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle GONTHIER, la Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous, en reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition. La Grande Lessive propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée : il s'agit de rassembler les réalisations.



Le projet de La Grande Lessive, sur le thème cette fois ci de paysages du bord de terre, a été mis en place avec deux groupes d'enfants, d'un côté les enfants des classes TPS-PS et de l'autre ceux des classes MS-GS sur deux temps différents, pour s'adapter au mieux aux nouveaux arrivants. Nous avons centré la thématique plus particulièrement sur "les paysages de mon quartier" et avons sensibilisé les enfants par des balades dans le quartier Gambetta avec des prises de photos. Les enfants ont pu les réutiliser et s'en inspirer en y découvrant différentes techniques, outils et supports, comme les mélanges de peinture sur papier canson, les techniques de peinture à la paille, de pointillisme au coton-tige ou du « double feutre ».

Le groupe a pris plaisir à découvrir toutes ces nouvelles techniques et les enfants n'ont pas arrêté de demander à leurs parents "c'est aujourd'hui le jour des paysages ?". Trois familles ont même fabriqué chez eux, en compagnie des sœurs et frères aînés, des paysages qu'ils ont rapportés pour l'étendage du 17 Octobre.

Le Jeudi 17 Octobre 2019, un atelier parents/enfants a été mené dès le petit déjeuner à 7h30 puis à 16h30 suivi d'un goûter. Etait mis à disposition une boîte secrète rempli de proverbes et petites phrases dont les familles et enfants devaient s'inspirer pour créer ... Les créations ont été exposées le jour même et retirées le lendemain matin. Sept familles ont participé au projet. A ce jour, la boîte à proverbes est utilisée par les enfants en autonomie sur leur temps APS à leur initiative.

Au vu du retour positif des enfants et des familles, et à la demande des enfants, l'accueil périscolaire réitérera l'expérience en Avril.

### **Soirée Jeux à Michelet : un succès pour une première !!!**

A l'occasion d'un partenariat avec la ludothèque de Cenon, située à présent dans les locaux de la médiathèque, l'accueil Jules Michelet a organisé le 22 novembre une soirée centrée sur les jeux de société.

Pour cette soirée, Karine, la ludothécaire, a apporté de nombreux jeux de société, pour les petits et les grands. Après un temps de goûter gourmand, grâce à tout ce que les familles ont cuisiné, plusieurs pôles de jeux animés par les parents et les animateurs ont été mis à disposition des enfants de l'école Jules Michelet.

Ces pôles ont été l'occasion pour les parents de partager un temps de jeu avec leurs propres enfants et d'autres également, en toute convivialité.

L'équipe d'animation a recensé que lors de ce premier « goûter jeux » 15 parents et plus de 30 enfants y ont participé. C'est donc un succès pour ce premier essai et nous attendons avec grand plaisir les prochains « goûter jeux » qui se dérouleront au printemps et en été, dans le cadre du projet jeux mis en place par l'équipe d'animation.

Toujours dans le cadre de ce projet, des sorties à la ludothèque seront organisées tous les mois, à partir de janvier 2020.

Nous souhaitons que ces différentes actions permettent aux enfants de vivre un moment de partage et d'échange en multipliant de nouvelles connaissances tout en développant des nouvelles aptitudes (apprendre à perdre, à gagner, à collaborer), et aux parents de passer un temps privilégié avec leurs enfants et créer des occasions de rencontres entre tous.

L'équipe d'animation remercie la ludothèque et les parents pour leur participation.





### Une comédie musicale, point d'orgue de l'année

Ce jeudi 20 juin 2019 à 17h, le multisite fourmille, nous ouvrons le portail aux familles qui s'engouffrent dans le RASED impatientes de partager ce moment de convivialité auquel nous les avons conviées. Nous avons été agréablement surpris du nombre de personnes qui ont répondu présent à cet événement, la salle était pleine à craquer. Au programme de cette soirée famille la projection de la vidéo réalisée en début d'année sur les temps d'activités périscolaires (TAP).

Avec Marion Pussey (intervenante vidéo) les enfants sont partis en reportage afin de réaliser un petit documentaire sur le

fonctionnement des TAP, les activités et les ressentis des enfants et animateurs-trices.

Les parents peuvent ainsi ce soir découvrir l'envers du décor, voir leurs enfants dans un univers auquel ils n'ont pas accès normalement.

A la suite de la vidéo, les familles ont été invitées à se rendre à l'extérieur où les attendaient les enfants, vêtus de leurs costumes et cachés derrière un décor construit et peint par eux. Cette comédie musicale, réalisée par les enfants et les animatrices Marielle et Laura, répond à une des problématiques rencontrées sur les deux écoles élémentaires : le conflit inter-écoles. Les enfants en duel permanent se narguent, s'insultent presque, pour revendiquer une soi-disant supériorité d'une cour par rapport à une autre.

S'inspirant de la célèbre œuvre de Shakespeare « Roméo et Juliette », où deux familles s'opposent, les animatrices ont créé un spectacle complet avec danse, théâtre et chorégraphie. Tout se mélange dans une histoire mouvementée qui s'achève par l'apaisement des tensions, le respect de chacun et la naissance d'une amitié. C'est à travers des danses et des moments de dialogues que les enfants apprennent à se connaître, se comprendre pour conclure qu'ils ne sont pas si différents les uns des autres.

Acclamés à plusieurs reprises, c'est le sourire aux lèvres que les enfants ont accompagnés les parents pour partager un goûter préparé par notre équipe, avec au menu salade de fruits et brochettes de bonbons. Pendant ce petit repas, les parents se promènent dans notre salle afin d'y découvrir les photos, les poésies, les dessins qu'ont produit leurs enfants durant toute l'année scolaire.

A 18h30, petits et grands se dirigent tranquillement vers la sortie, du sucre au coin des lèvres et le regard éclairé d'une petite lueur de fierté.

### Les Petits Archers de Camille Maumey

Durant la période de janvier à avril, les enfants de 3 à 6 ans fréquentant le TAP de l'accueil périscolaire Camille Maumey ont pu découvrir la discipline du tir à l'arc une fois par semaine, équipés, rassurez-vous, d'arcs et de flèches en plastique.

Leurs premiers pas ont été difficiles, il a fallu trois séances à nos petits archers pour acquérir les gestes et manipuler leurs arcs avec aisance.

Lors des séances, l'animatrice référente de ce cycle a expliqué toutes les consignes de sécurité aux enfants, comme avoir cinq pas de distance entre la cible et la zone où je dois me trouver pour tirer, l'interdiction de pénétrer dans la zone de tir lorsqu'un enfant est en train de tirer afin d'éviter tout accident, diriger l'arc seulement dans la direction de la cible et jamais vers une autre direction.

Tout au long de cette période, les parents étaient ravis que leurs enfants puissent découvrir cette pratique sportive. Ils nous ont questionné sur le matériel utilisé par leurs enfants lors du cycle et nous ont demandé de proposer ce cycle lors de la prochaine période.

A la fin de ce cycle, les enfants ont dit qu'ils souhaitaient réaliser et confectionner des cibles afin de pouvoir améliorer leur maîtrise de l'arc.

L'animatrice a proposé aux enfants un nouveau cycle de tir à l'arc pour la période d'avril à juillet, tout en permettant à plus d'enfants de découvrir et pratiquer cette discipline.



# Ressources humaines

## Des contrats à faible quotité d'heures

Les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont entraîné une forte fréquentation des enfants durant la première heure suivant la sortie de l'école le soir. La chute d'effectif dès la fin des TAP est importante. Nous bénéficions de l'appui des Atsem dans certaines écoles, et nous privilégions pour l'encadrement de ces temps spécifiques des conventionnements avec des associations locales, mais qui demeurent, du fait du nombre élevé de postes à pourvoir, en nombre insuffisants. Ainsi, cette variation importante des effectifs génère de petits contrats d'animateurs en CDI Intermittents, organisés spécifiquement pour les temps TAP. Depuis septembre 2018, nous observons un turn-over moins important, nous veillons à positionner dès que possible les animateurs avec des contrats à faible temps de travail sur des remplacements.

Bien que des temps de travail complémentaires liés à des hausses de fréquentation aient permis d'accroître les heures pour une dizaine de salariés, une quinzaine d'animateurs ont un contrat entre 5 et 12 heures par semaine. Huit d'entre eux sont sortis des effectifs courant 2019 : ces contrats à faible quotité de temps de travail ne favorisent pas la stabilité des équipes.

Au regard de la fréquentation de ce temps, seul le regroupement des heures TAP deux soirs par semaine, en alternant sur deux secteurs de la Ville, semble permettre et un accueil de meilleure qualité et une plus grande stabilité des équipes par des contrats offrant davantage d'heures de travail. Cependant cette modification ne pourrait s'envisager qu'avec la modification des heures de sortie d'école.

Nous restons disponibles pour étudier avec les services de la Ville toutes les solutions qui permettraient de réduire les contrats à faible quotité d'heures.

## Des heures hors face à face pédagogique

Le « face à face » pédagogique est le temps consacré par nos équipes d'animation à l'encadrement des enfants, aux heures d'ouverture des structures.

Afin de rendre ce temps le plus efficace et le plus qualitatif possible, il est primordial d'accorder à nos salariés des heures appelées « hors face à face pédagogique » et consacrées à la préparation, l'évaluation, le bilan nos activités, à la concertation des équipes et partenaires, à la formation des personnels.

Ces heures incontournables font partie intégrante du temps de travail de nos salariés de longue date. Après en 2014 un travail d'harmonisation des pratiques mises en œuvre sur les différents territoires que nous animons et gérons pour le compte des collectivités, nous adaptions pour chaque année scolaire ces heures hors face à face aux besoins et demandes des équipes. Il représente, pour l'année scolaire 2018/2019, un volume total d'heures globalement à l'identique de l'année précédente.

Il a été présenté pour validation au Comité Directeur de notre Association en mai 2018.

## Centres de loisirs : Mercredis et vacances

Temps de travail		Animateur	Responsable
<b>Temps de travail en face-à-face pédagogique</b>		Départs / arrivées échelonnés  9,5 heures max / jour  45 minutes de pause / jour si au moins 6h de travail continu  Intégrer dans l'organisation des semaines de vacances des temps de réunion "d'évaluation" 1 soir par semaine: 1,5 h / semaine / demi-groupe en fonction de la tranche d'âge	Départs / arrivées échelonnés  9,5 heures max / jour  45 minutes de pause / jour si au moins 6h de travail continu  Intégrer dans l'organisation des semaines de vacances des temps de réunion "d'évaluation" 1 soir par semaine : 1,5 H / semaine / demi-groupe en fonction de la tranche d'âge  Animateur responsable, inclus dans les taux d'encadrement, pour CL > 80 enfnts avec 2 entrées, ou CL > 100 enfnts avec 1 entrée
	<b>Mercredis</b>	3/4h par mercredi soit 27h au total 1h par période (5 cycles) pour les Clés de plus de 80 enfants soit +5h au total	Responsable et animateur responsable: 1h par mercredi soit 36h au total 1,5h par période de vacances à vacances pour les Clés de plus de 80 enfants, soit 7,5h au total
<b>Temps de travail pédagogique hors face-à-face</b>	<b>Vacances</b>	3h par semaine de vacances	Responsable et animateur responsable : 3,5h par semaine de vacances responsable d'un autre territoire : 2h/séjour de réunion avec la coordination pédagogique pour présenter l'environnement
	<b>Projet pédagogique</b>	10h par an pour les Clés de moins de 50 enfants 12h par an pour les Clés de plus de 50 enfants	14h par an pour les Clés de moins de 50 enfants 16h par an pour les Clés de plus de 50 enfants
	<b>Démarche qualité</b>	2h par an	2h par an
<b>Temps de travail administratif</b>			pour les structures de moins de 50 enfants, 1h par mercredi d'école soit 36h/an 2h par semaine de vacances, soit 72h/an
			Inclus dans la journée de travail des responsables pédagogiques détachés de l'encadrement pour les structures de plus de 50 enfants.

### Accueils périscolaires

Temps de travail		Animateur	Responsable
<b>Temps de travail en face-à-face pédagogique</b>	<b>Matin</b>	Nombre d'animateurs en début et fin d'accueil à définir, site par site, en fonction de nos règles de sécurité (l'hypothèse d'un seul animateur ne doit pas être exclue)	Départ/arrivée décalée du responsable par rapport à l'équipe d'animation (jusqu'à 30 minutes)  Détachement intégral pour les structures de plus de 50 enfants  Détachement partiel pour structures de moins de 50 enfants (2h par semaine durant les plages d'ouverture aux familles)  Animateur responsable, inclus dans les taux d'encadrement, pour APS > 80 enfnts avec 2 entres, ou APS > 100 enfnts avec 1 entrée
	<b>Midi</b>		
	<b>Soir</b>	1 seule coupure par jour si possible  1h de travail minimum par séquence	
<b>Temps de travail pédagogique hors face-à-face</b>	<b>Périscolaire</b>	1h par mois si uniquement 1h d'APS par soir, soit 10h au total  1h par semaine soit 36h au total	1h par semaine soit 36h au total en équipe d'accueil périscolaire
			2h par mois soit 20h par an au total en équipe de responsables pédagogiques de territoire (0,5h de temps de trajet en sus pour les grands territoires)
			Responsable et animateur responsable : 3/4h pour réunions partenariales par semaine soit 27h au total
	<b>Pause méridienne</b>	20h au total	20h au total
	<b>Cycles d'animation CLAS</b>	3/4h pour 3h/semaine de cycle ou CLAS, soit 27h maximum au total	3/4h pour 3h/semaine de cycle ou CLAS, soit 27h maximum au total
			coordination intervenants TAP: 0,50h/semaine Clé < 50 enfants, soit 18h au total 1h/semaine Clés 50 à 80 soit 36h au total 1,5 h/sem. Clés 80 à 200 soit 54h au total 2,25h/sem Clés + de 200 soit 81h au total
<b>Projet pédagogique</b>	10h par an pour les Clés de moins de 50 enfants 12h par an pour les Clés de plus de 50 enfants	14h par an pour les Clés de moins de 50 enfants 16h par an pour les Clés de plus de 50 enfants	
<b>Démarche qualité</b>	2h par an	2h par an	
<b>Temps de travail administratif</b>			2h par sem Clés < 50 enfnts soit 72h par an 2,5h par sem 50 < Clés < 80 enfnts soit 90h par an 3h par sem Clés > 80 enfnts soit 108h par an 2h par sem pour animateurs responsables (APS >100 enfnts avec 2 entrées ou APS >120 enfnts avec 1 entrée)  gestion des dossiers administratifs, 2h/an pour les APS moins de 50 enfants, 5h/an pour les APS de 50 à 80 enfants, 10h/an pour les APS de plus de 80 enfants, 15h/an pour les APS de plus de 200 enfants

## Salariés Francas

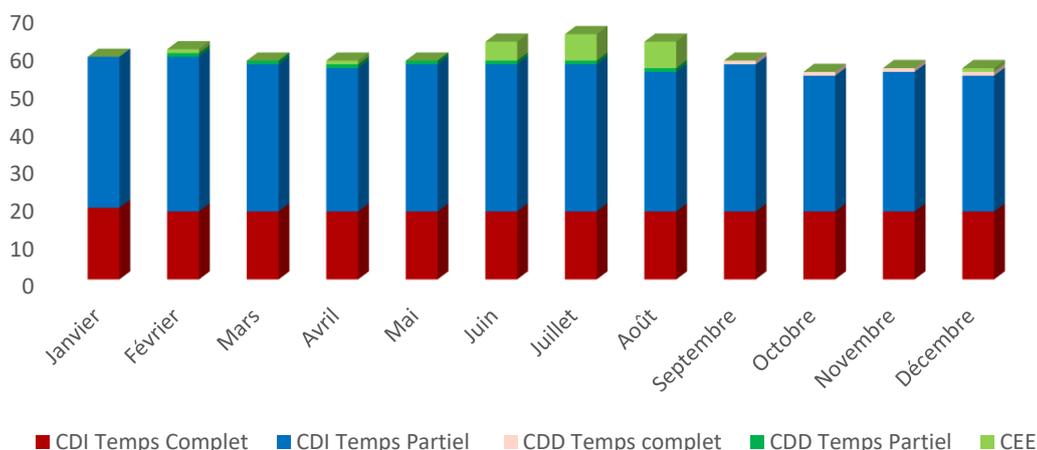
		Animateur	Responsable
	<b>Évaluation</b>	0,5h de préparation et 1h d'entretien soit 1,5h par an	0,5h de préparation et 1h d'entretien soit 1,5h par an par animateur au sein de l'équipe
			0,5h de préparation et 1h d'entretien soit 1,5h par an
	<b>Actualités législatives ou administratives</b>		6h par an
	<b>Formations continues</b>	12h par an	12h par an
	<b>groupes de réflexion</b>		12h par an 1 choix parmi les 4 à 5 thèmes listés avant les vacances d'automne, réunions de janvier à juin
<b>1/2 journée thématique</b>	4h par an 1 choix parmi les 4 demi journées proposées et coconstruites	4h par an 1 choix parmi les 4 demi journées proposées et coconstruites	

## Suivi des effectifs

### Évolution des effectifs par type de contrat de travail

TYPE CONTRAT	CDI Temps Complet	CDI Temps Partiel	CDD Temps complet	CDD Temps Partiel	CEE	TOTAL
Janvier	20	33	1			54
Février	20	34	1		1	56
Mars	20	36	1			57
Avril	20	37			2	59
Mai	20	36		1		57
Juin	20	36				56
Juillet	20	36		1	4	61
Août	20	34		1	6	61
Septembre	23	32		1		56
Octobre	23	34		2	4	63
Novembre	23	35		1		59
Décembre	23	33		1	1	58

### Répartition des effectifs mensuels par type de contrat de travail



Les effectifs salariés sur le territoire de Cenon sont restés stables en 2019 avec une moyenne de 59 salariés en CDI. La hausse générale de la fréquentation en centre de loisirs a permis d'augmenter certaines durées de travail.

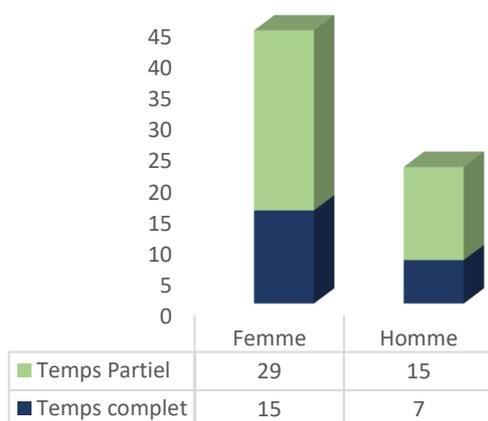
Les embauches en contrat à durée déterminée se justifient principalement pour assurer le remplacement de salariés en congé maternité.

Le recours à de courts contrats s'effectue essentiellement sur les périodes de vacances scolaires sous forme d'emploi en contrat d'engagement éducatif qui cible plus particulièrement une population d'étudiants.

### Situation comparée des hommes et des femmes

#### Répartition des femmes et des hommes suivant le temps de travail (effectif permanent)

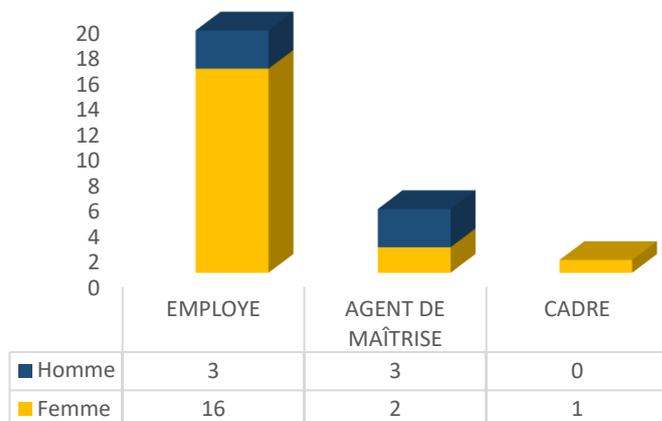
Temps de travail par sexe



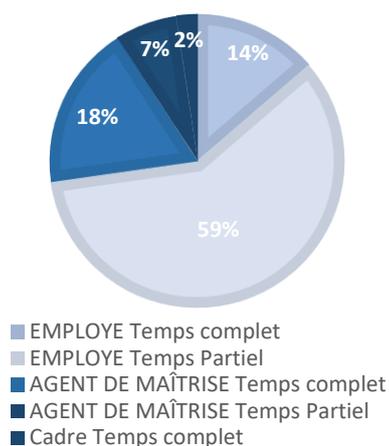
La population salariée de Cenon est très majoritairement féminine. Les femmes représentent, en effet, les deux tiers de la population salariée du territoire. Un tiers des contrats de travail sont à temps complet

## Répartition des femmes et des hommes suivant les catégories socio-professionnelles :

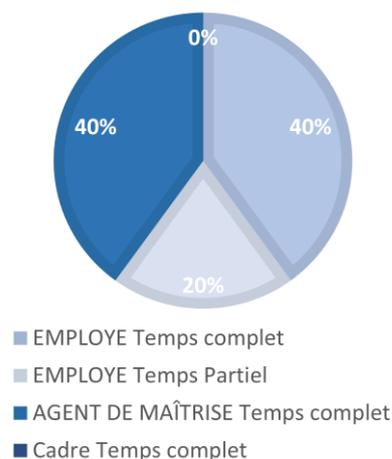
### Répartition Hommes-Femmes par CSP



### REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DES FEMMES PAR CSP

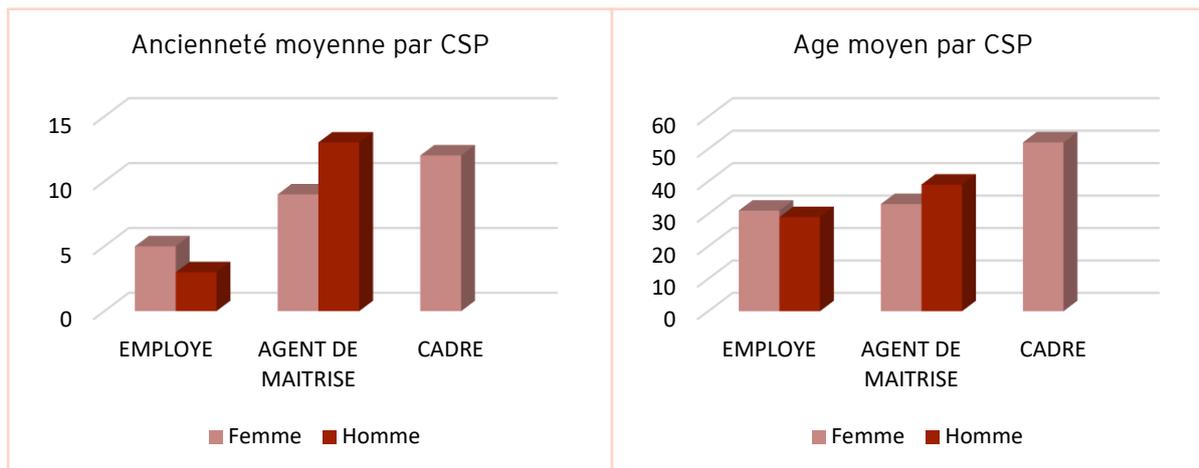


### REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DES HOMMES PAR CSP



73 % des femmes ont un statut « employé » (agents d'entretien, animateurs·trices et secrétaire)., et 60% des hommes, nous comptons 1 homme pour 2 femmes sur cette population. La catégorie Agents de Maîtrise (responsables pédagogiques et coordonnateurs·trices pédagogiques) suit cette même répartition, avec 1 homme agent de maîtrise pour deux femmes agent de maîtrise. Un seul salarié dispose d'un statut cadre sur le territoire, il s'agit d'une femme, Directrice Territoriale.

### Ancienneté et Age des femmes et des hommes suivant les catégories socio-professionnelles :



Les Employés hommes et femmes (salariés animateurs/animateuses) restent en moyenne 4 ans au sein de l'association. Cette ancienneté passe à 10 ans pour les Agents de Maîtrise et douze pour les cadres.

Plus l'emploi est qualifié, nécessite une expérience significative et des compétences techniques et plus l'âge moyen des effectifs augmente.

### Le dialogue social

Le **Comité Social et Economique** est l'instance d'expression collective des intérêts des salariés afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions relatives à la gestion et à la vie économique et financière de l'Association, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle. Le CSE joue également un rôle important dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail avec le CSSCT (commission santé sécurité et conditions de travail). La procédure électorale a démarré en fin d'année 2019 et les élections se sont déroulées en janvier 2020.

7 membres titulaires et 3 membres suppléants, dont trois salariés du territoire de Cenon, ont été élus et composent cette nouvelle instance.

La **démarche de qualité de vie au travail** a pour objectif d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions concrètes et réalistes qui s'appuieront principalement sur les leviers internes de l'Association pour améliorer le bien-être au travail de l'ensemble des salariés. Avec le soutien du cabinet DIDACTHEM, 172 salariés ont été sollicités pour participer à une enquête co-construite et co-pilotée par la direction de l'Association et les représentants des personnels. 140 salariés ont répondu soit un très bon taux de participation de 81,4%. Une première synthèse de ces travaux a été présentée à l'ensemble des salariés lors du colloque d'octobre 2019, et un livret leur a été remis dans les premiers mois de 2020. Plusieurs actions ont d'ores-et-déjà été entreprises pour répondre à une partie des difficultés identifiées dans le cadre du diagnostic. Nous avons ainsi organisé une demi-journée d'accueil pour les nouveaux salariés de l'Association : la première édition a eu lieu le 11 décembre 2019 dans les locaux du siège départemental à Bordeaux. Ce temps d'échange était structuré autour de 4 axes : l'organisation de l'Association, les métiers au sein des territoires et des services, les règles et les procédures en matière de Ressources Humaines, l'animation départementale et ses projets. Nous avons également créé une lettre mensuelle d'information à destination de l'ensemble des salariés (Franc'info) : sa diffusion est active depuis novembre 2019.

## La formation

L'année 2019 a été marquée par 66 départs en formation dont 12 dans le cadre de formations certifiantes ou diplômantes et 54 en formation continue interne.

### Formations continues

Un calendrier de formation continue est proposé chaque année scolaire à l'ensemble de nos équipes d'animation. Chaque salarié bénéficie dans son emploi du temps de l'année de 12 heures de formation, soit deux journées de formation de 6 heures. Il choisit ces journées librement. Ainsi, en 2019, sur le territoire de CENON, 88 journées ont été réalisées.

Les formations du catalogue sont classées en deux catégories distinctes, pratiques pédagogiques et projets d'animation :

- Les formations « pratiques pédagogiques »

Elles permettent aux participants de vivre une séance d'animation, de l'analyser puis de la resituer dans le contexte de leur pratique. Des apports théoriques et méthodologiques leur permettront de développer des cycles d'activités sur ce thème au sein de leurs accueils de loisirs.

- Les formations « projets d'animation »

Elles visent à former les participants à la conduite d'un projet d'animation ou à des techniques et théories liées à la conduite de ces projets. Les contenus permettront aux participants d'aborder une thématique dans son ensemble, de comprendre ses enjeux et les modalités de sa mise en œuvre par une équipe d'animation.

Mois	Type	Durée en jours	Thèmes	Nb total de jours
Janvier	Projet d'Animation	2	Conduire un projet d'animation	8
	Projet d'Animation	2	Pour une relation «éducative authentique	8
Mars	Projet d'Animation	2	Accompagnement des équipes	6
	Projet d'Animation	2	La place des émotions dans un groupe d'enfants	10
	Projet d'Animation	2	Conduire un projet d'accueil répondant à des besoins éducatifs spécifiques	4
Avril	Pratique Pédagogique	2	l'album jeunesse en animation	8
	Pratique Pédagogique	2	A'ERE : jardin en permaculture	16
Mai	Projet d'Animation	2	Web Radio	6
	Pratique Pédagogique	1	Repenser la pause du midi	4
Juin	Formation en ligne	1	Réglementation en accueil collectif de mineurs	2
Novembre	Pratique Pédagogique	2	Découvrir la robotique	4
	Pratique Pédagogique	1	Recueillir et prendre en compte la parole des enfants et des jeunes	2
	Pratique Pédagogique	1	Relaxation ludique	4
Décembre	Pratique Pédagogique	2	Robotique programmable	2
	Pratique Pédagogique	1	Jeux coopératifs	6
<b>TOTAL</b>				<b>88</b>

## Autres formations internes

### Formation « Valeurs Républicaines et Laïcité »

Les objectifs visés sur cette formation étaient :

\* Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de la Laïcité.

\* Confronter ces pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels,

12 salariés de Cenon ont participé à cette formation dirigée par un animateur départemental des Francas de la Gironde, et proposée aux différents partenaires éducatifs de la commune.

### Formation « Le Voyage de Toi, Moi, Nous »

Le programme *Le Voyage des ToiMoiNous* prévoit l'organisation de sessions de formation à destination des animateurs des temps périscolaires, afin de leur permettre de mieux appréhender les compétences psychosociales (CPS), développer des postures éducatives favorables au développement des CPS, d'animer des activités de renforcement des CPS.

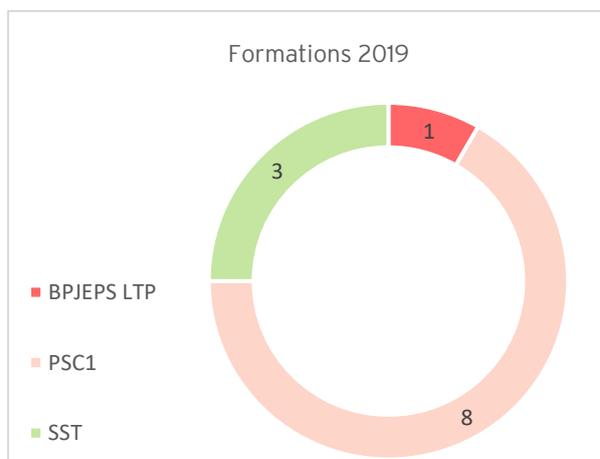
Cette formation a été animée par des intervenants de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine, les Francas, l'ANPAA 33 et la ville de Mérignac.

Deux animateurs de Cenon ont participé à cette formation.

## Formation professionnelle

Amélie HUYOT, animatrice responsable des APS maternels Fournier et Pergaud, a finalisé sa formation BPJEPS Loisirs Tout Public en 2019. Son tuteur est Valentin REBILLARD, responsable de l'APS Daudet.

Formations 2019	Nombre de salariés
BPJEPS LTP	1
PSC1	8
SST	3



## Liste des salariés affectés aux Clés et à la direction territoriale de Cenon - Année 2019

CDII = CONTRAT A DUREE INDETERMINEE INTERMITTENT

CEE = CONTRAT ENGAGEMENT EDUCATIF

Nom du salarié	Prénom	Date de Naissance	Libellé emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Indice	TYPE CONTRAT	Horaire Annuel
ARLOT	Stéphane	27/08/1980	Coordonnateur pédagogique	01/01/2008	-	350	CDI TC CLASSIQUE	1820
BALTASE	Aurélie	28/06/1990	Animateur-trice	17/01/2019	10/04/2019	255	CDII	520
BAUDET	Laura	19/07/1995	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
BELAGOUNE	Nedjma	27/11/1975	Animateur-trice	03/05/2004	-	255	CDI TP MODULE	1300
BEN EL RHAZI	Laura	11/03/1995	Animateur-trice	26/02/2018	-	255	CDI TP MODULE	750
BENOIT	Mathilde	30/01/1998	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
BEUSNARD	Mélanie	19/04/1990	Animateur-trice	02/09/2019	-	255	CDII	535
BORDE	Logan	21/11/2001	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
BRALLY	Fanirina	25/11/1991	Animateur-trice	02/09/2014	-	255	CDI TC MODULE	1820
BRIOUEG	Sarah	09/07/1997	Secrétaire	-	-	255	CDD TP M	-
BRUNEAU	Julie	21/05/2001	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
BUZY	Marie	22/01/1991	Animateur-trice	06/11/2017	05/04/2019	255	CDII	667
CASSAN	Thomas	04/02/1993	Animateur-trice	04/09/2017	12/07/2019	255	CDI TP MODULE	680
CHAN HOI SING	Guillaume	13/06/1991	Animateur-trice	14/11/2019	-	255	CDI TP MODULE	590
CHARLOT	Jean	24/05/1995	Animateur-trice	03/09/2018	-	255	CDI TP MODULE	932
CHELLI	Samy	26/01/1997	Animateur-trice	13/03/2017	-	255	CDII	926
CLAVERIE	Laétitia	19/05/1983	Animateur-trice	03/09/2009	-	255	CDI TP MODULE	1200
COSSE	Jules	15/12/1999	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
CROUZEILLES	Valérie	20/12/1969	Animateur-trice	03/05/2004	-	255	CDI TC MODULE	1492
D ALMEIDA	Maxime	25/05/1988	Animateur-trice	-	-	255	CDD TP M	-

Nom du salarié	Prénom	Date de Naissance	Libellé emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Indice	TYPE CONTRAT	Horaire Annuel
<b>DA ROCHA</b>	Sylvie	05/01/1994	Animateur-trice	15/10/2013	-	255	CDI TP MODULE	1492
<b>DEMORTIER</b>	Cyriane	03/03/1997	Animateur-trice	26/09/2016	-	255	CDII	502
<b>DJAHA</b>	Abdoulkarim	28/05/1998	Animateur-trice	23/11/2017	-	255	CDI TP MODULE	865
<b>DULAS</b>	Emilia	30/03/1999	Animateur-trice	-	-	255	CDD TP M	-
<b>DUPUY</b>	Aurélie	17/01/1988	Animateur-trice	02/09/2010	-	255	CDI TP MODULE	1200
<b>DURAND</b>	Adrien	17/12/1999	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>DURIEU</b>	Lucas	14/10/1989	Animateur-trice	18/03/2019	29/11/2019	255	CDII	234
<b>EL MAHMOUDI</b>	Farah	04/10/1991	Responsable pédagogique	13/09/2013	-	300	CDI TP MODULE	1200
<b>ESCUDERO</b>	Cécilia	25/09/1988	Animateur-trice	14/03/2019	31/01/2020	255	CDII	425
<b>FLORET</b>	Cécile	11/04/1985	Responsable pédagogique	04/01/2010	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>FOFANA</b>	Abdou	05/02/1984	Animateur-trice	07/11/2016	-	255	CDI TC MODULE	1492
<b>GALLEGO MESROUA</b>	Manon	01/11/1999	Animateur-trice	22/11/2018	30/10/2019	255	CDII	240
<b>GALLUD</b>	Damien	06/06/1974	Animateur-trice	26/09/2013	-	255	CDII	955
<b>GAUBE</b>	Romain	08/04/1991	Responsable pédagogique	03/09/2013	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>GAUGAIN</b>	Alexandrine	03/07/1978	Animateur-trice	08/04/2019	-	255	CDII	209
<b>GAULTIER</b>	Claire	21/12/1995	Animateur-trice	14/11/2019	-	255	CDI TP MODULE	590
<b>GERARD</b>	Géraldine	11/05/1998	Animateur-trice	26/09/2019	-	255	CDII	380
<b>GODEFROY</b>	Maeva	30/04/1998	Animateur-trice	04/09/2017	31/08/2019	255	CDII	411
<b>GODMET</b>	Stella	01/04/1991	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>GONCALVES</b>	Virginie	25/01/1973	Animateur-trice	01/01/2005	-	255	CDI TC MODULE	1492
<b>GUERBEN</b>	Aurore	29/04/1979	Animateur-trice	14/10/2019	-	255	CDII	350
<b>HERAULT</b>	Alicia	10/12/1992	Responsable pédagogique	21/12/2017	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>HIBAU-DURAND</b>	Krisly	21/12/1997	Animateur-trice	06/11/2017	-	255	CDII	450

Nom du salarié	Prénom	Date de Naissance	Libellé emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Indice	TYPE CONTRAT	Horaire Annuel
HUGUET	Lou	28/12/1997	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
HURE	Marion	22/06/1990	Responsable pédagogique	28/08/2019	03/07/2020	300	CDD TP M	-
HUYOT	Amélie	05/07/1993	Animateur-trice	01/09/2015	-	280	CDI TP MODULE	837
INNOCENT	Ernst	23/01/1990	Animateur-trice	04/02/2019	-	255	CDII	234
JAUNAY	Martin	13/09/1996	Animateur-trice	13/05/2019	09/06/2020	255	CDII	297
JECKER	Julie	11/06/1984	Animateur-trice	30/08/2004	-	255	CDI TC MODULE	1492
JUPIN	Kimberley	05/10/1995	Animateur-trice	10/05/2019	-	255	CDII	352
KONGO	Genese	14/01/1979	Animateur-trice	03/05/2004	-	300	CDI TC MODULE	1492
KONGO	Jennifer	17/07/1984	Animateur-trice	02/09/2014	-	255	CDI TC MODULE	1492
LABATTUT	Anais	01/08/1986	Responsable pédagogique	05/01/2015	-	300	CDI TC MODULE	1820
LAGIERE	Laurence	05/03/1968	Directeur-trice Territorial	11/09/2007	-	400	CDI TC CLASSIQUE	1820
LE ROUX	Coralie	09/01/1986	Animateur-trice	16/01/2018	31/08/2019	255	CDII	570
LEHMANN	Audrey	02/09/1990	Responsable pédagogique	05/09/2011	-	300	CDI TC MODULE	1492
MAIRE	Laura	28/10/1993	Animateur-trice	05/01/2015	-	255	CDI TP MODULE	850
MARSAL	Charlyne	19/10/1994	Animateur-trice	09/12/2013	-	255	CDI TP MODULE	1113
MATHIAS	Carole	01/02/1979	Animateur-trice	24/02/2003	-	300	CDI TC MODULE	1492
MEDARD	Jasmine	24/06/1986	Responsable pédagogique	21/01/2019	10/04/2019	300	CDII	430
MEKRANI	Adam	27/03/1994	Animateur-trice	18/09/2017	-	255	CDII	423
NEAU	Aurélie	07/03/1995	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
OGANDO	Jessica	13/03/1984	Animateur-trice	03/08/2004	-	255	CDI TC MODULE	1492
OTVAS	Wilfried	13/05/1982	Animateur-trice	01/03/2005	-	255	CDI TC MODULE	1492
OUARDINI	Haiet	16/12/1974	secrétaire	12/09/2016	-	255	CDI TP CLASSIQUE	1560
PALMAS	Rémi	19/04/1988	Animateur-trice	01/09/2016	-	255	CDI TP MODULE	1215

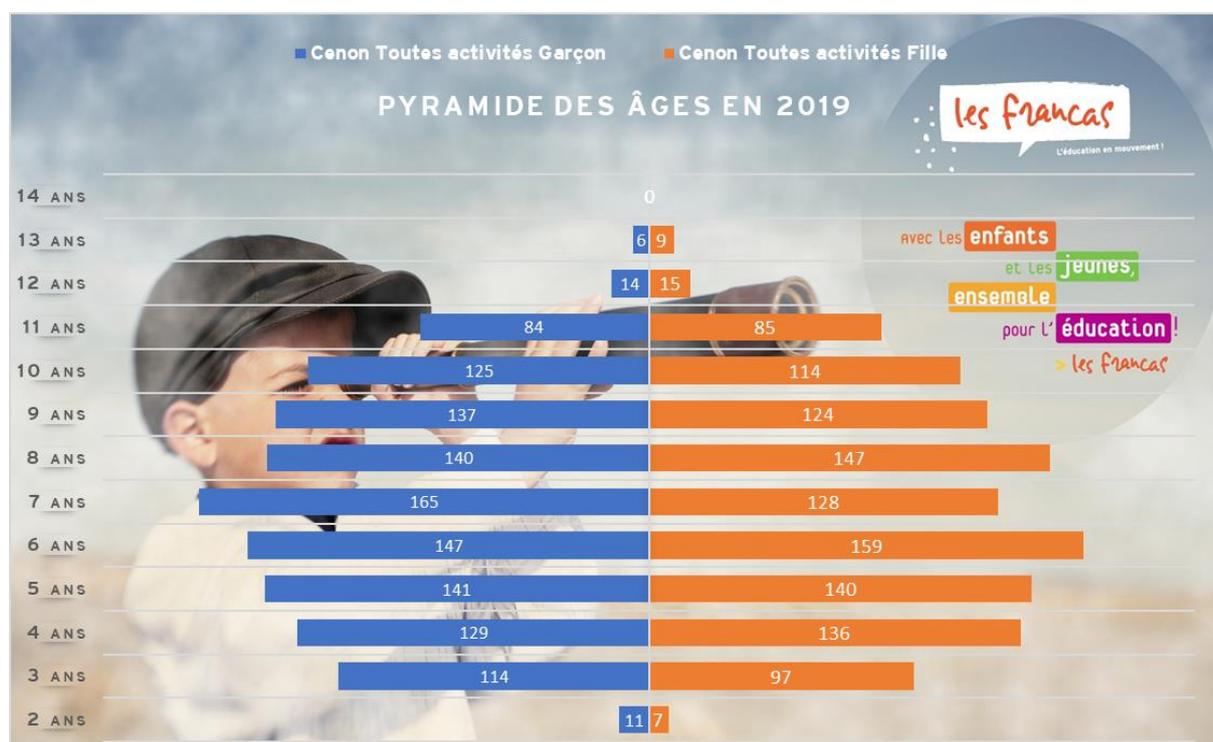
Nom du salarié	Prénom	Date de Naissance	Libellé emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Indice	TYPE CONTRAT	Horaire Annuel
<b>PAULIN</b>	Marielle	15/12/1991	Animateur-trice	15/01/2018	-	255	CDII	455
<b>PELISSIER</b>	Mickaël	13/09/1992	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>PENIGUET</b>	Sylvie	22/12/1961	Animateur-trice	01/06/2015	-	255	CDI TP MODULE	923
<b>POGGI</b>	Enora	08/02/1994	Animateur-trice	26/02/2018	-	255	CDII	416
<b>REBIERE DOLLEANS</b>	Juliette	16/02/1998	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>REBILLARD</b>	Valentin	05/08/1986	Responsable pédagogique	05/01/2009	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>RIBETTE</b>	Emeline	12/05/1997	Animateur-trice	10/10/2019	-	255	CDII	500
<b>ROBERT</b>	Jean	10/01/1958	Responsable pédagogique	02/09/1998	-	300	CDI TP MODULE	1225
<b>ROLLAND</b>	Lucas	10/01/1987	Responsable pédagogique	04/01/2010	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>ROYER</b>	Lily	12/03/1986	Coordonnatrice pédagogique	01/10/2013	-	350	CDI TC CLASSIQUE	1820
<b>SCALI</b>	Jean-Philippe	29/07/1993	Animateur-trice	25/11/2013	-	255	CDI TP MODULE	1015
<b>SLOIM DAFONTE</b>	Marco	03/08/2001	Animateur-trice	02/09/2019	-	255	CDII	535
<b>TENE</b>	Alexandre Patrice	03/11/1994	Animateur-trice	02/05/2017	29/11/2019	255	CDII	240
<b>TISIOT</b>	David	15/02/2000	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>VANG</b>	Jennifer	18/04/1992	Animateur-trice	02/09/2014	08/05/2019	255	CDII	430
<b>VENTURA</b>	Nicolas	04/05/1979	Animateur-trice	05/09/2011	14/02/2020	255	CDI TC MODULE	1492
<b>VERHELLE GILARDIN</b>	Céline	22/01/1985	Responsable pédagogique	01/07/2005	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>VIDEAU</b>	Carole	08/11/1985	Animateur-trice	03/09/2009	-	300	CDI TC MODULE	1492
<b>VILLAGE</b>	Claire	06/05/1995	Animateur-trice	08/11/2018	23/07/2019	255	CDII	890
<b>VINCENT</b>	Mélissa	-	engagement éducatif	-	-	Forfait/jour	CEE	NC-CEE
<b>XAYGNABOUN</b>	Vanina	28/02/1996	Animateur-trice	16/09/2019	29/02/2020	255	CDII	535

# Fréquentation

## La population accueillie

Nous avons réalisé une étude portant sur les enfants ayant fréquenté au moins une fois l'une des structures centres de loisirs ou accueil périscolaire durant l'année 2019, afin d'en extraire une pyramide des âges.

2374 enfants ont été accueillis dans les centres de loisirs éducatifs (périscolaire, mercredis et vacances) à Cenon en 2019, 1161 filles et 1213 garçons.



Nous accueillons globalement davantage de garçons (51,10%) que de filles, mais ce rapport n'est pas vérifié à chaque âge : les filles âgées de 4, 6, 8, 11,12 ou 13 ans sont plus nombreuses que les garçons.

Les enfants âgés de 6 ans sont les plus nombreux (306), suivis de ceux âgés de 7 ans (293), de 8 ans (287), puis de 5 ans (281).

« L'enfant médian » fréquentant les centres de loisirs éducatifs (APS et CL) à Cenon en 2019 est donc un garçon, il est âgé de 6,9 ans.

Un très grand nombre d'enfants fréquentent les temps périscolaires, avec 2210 d'entre eux. Ils ne sont donc que 164 à n'avoir fréquenté que les mercredis ou jours de vacances en 2019.

2076 enfants ont participé à au moins un temps d'activité périscolaire (TAP), ils sont 1817 à être venus au moins une fois en accueil périscolaire payant.

324 enfants n'ont participé en 2019 qu'à des temps d'activités périscolaires (TAP), sans jamais être venu ni en accueil périscolaire payant ni les mercredis ou jours de vacances. Ils représentent 14% des enfants accueillis en 2019, leurs parents ont tendance à avoir des revenus plus faibles que l'ensemble

des enfants accueillis en 2019. Le quotient médian des parents de ces enfants fréquentant exclusivement les TAP est de 547 € contre un quotient médian de 652 € pour l'ensemble des parents des enfants accueillis en 2019.

Les âges les plus représentés sont identiques en périscolaire comme pour toutes les activités, à la seule exception d'une inversion entre les enfants âgés de 8 ans (281) et de 7 ans (277). Cette répartition est cependant légèrement différente en centre de loisirs, les enfants âgés de 5 ans sont les plus nombreux (153), puis ceux âgés de 4 ans (147) ou de 6 ans (143).

120 jeunes âgés de 11 à 14 ans ont fréquenté le centre de loisirs en 2019, dont 47 âgés de 12 ans et plus.

Les garçons sont un peu plus majoritaires en centres de loisirs (52,92%) qu'en périscolaire (50,63%). L'enfant médian fréquentant le centre de loisirs les mercredis ou jours de vacances est un peu plus jeunes (6,6 ans) qu'en périscolaire (6,9 ans).



## Les heures réalisées

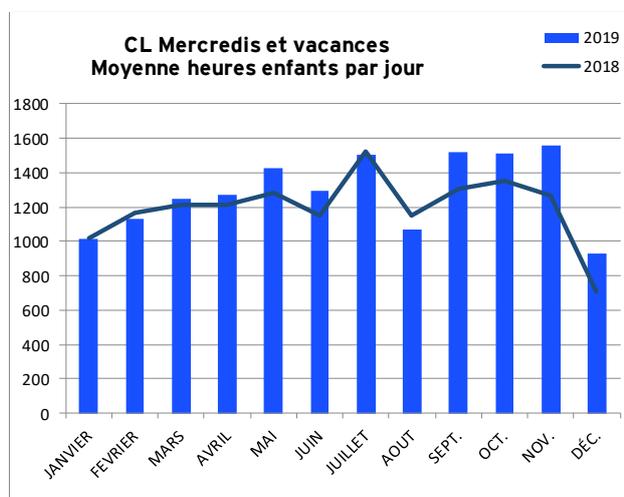
### Centres de loisirs, mercredis et vacances

#### Nombre d'heures réalisées

Globalement, le nombre d'heures réalisées les mercredis après-midi et jours de vacances augmente à nouveau en 2019, avec en donnée brute une hausse de 1,22%.

Cette donnée brute fausse néanmoins la réalité, le nombre de jours de fonctionnement étant plus faible en 2019 (110) qu'en 2018 (113). Aussi, en moyenne il s'agit d'une hausse de 4% par jour de fonctionnement.

Centres de loisirs mercredis et vacances						
	2018			2019		
	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour
JANVIER	8132	8	1017	7 118	7	1017
FEVRIER	13989	12	1166	12 453	11	1132
MARS	4862	4	1216	6 255	5	1251
AVRIL	14543	12	1212	14 011	11	1274
MAI	6435	5	1287	4 277	3	1426
JUIN	4596	4	1149	5 174	4	1294
JUILLET	27380	18	1521	28 563	19	1503
AOÛT	25400	22	1155	22 488	21	1071
SEPT.	5233	4	1308	6 078	4	1520
OCT.	14874	11	1352	18 116	12	1510
NOV.	6335	5	1267	6 225	4	1556
DÉC.	5641	8	705	8 343	9	927
<b>TOTAUX</b>	<b>137417</b>	<b>113</b>	<b>1216</b>	<b>139098</b>	<b>110</b>	<b>1265</b>



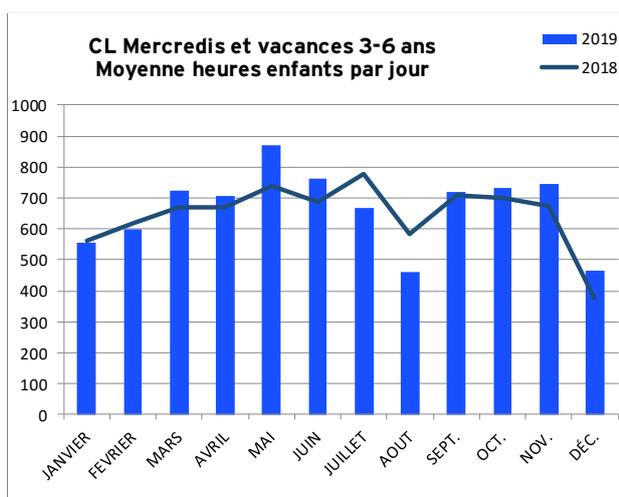
Cette variation diffère selon le centre ou la période.

A la Ré d'Eau, il s'agit globalement d'une baisse (-5,67% en donnée brute pour l'année), principalement en juillet et en août (-17%, avec un nombre de jour identique), bien que de janvier à juin, avec 4 jours de fonctionnement en moins en 2019, il s'agisse d'une hausse moyenne par jour de fonctionnement de 3,8% suivie de septembre à décembre, avec un jour de fonctionnement supplémentaire en 2019 par rapport à 2018, d'une hausse en moyenne par jour de fonctionnement de 7,57%.

Des activités passerelles ont été organisées avant l'été pour les enfants de Grande Section au centre de loisirs Triboulet, un grand nombre d'enfants étaient concernés cette année, ce qui a provoqué une baisse des effectifs à La Ré d'Eau pour une hausse à Triboulet en juillet comme en août.

La montée d'effectif constatée depuis septembre (7,57% d'heures réalisées) est plus importante que celle de la population scolaire en maternel (+2,56% d'élèves).

CL mercredis et vacances 3-6 ans						
	2018			2019		
	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour
JANVIER	4512	8	564	3 890	7	556
FEVRIER	7397	12	616	6 607	11	601
MARS	2678	4	670	3 608	5	722
AVRIL	8046	12	671	7 749	11	704
MAI	3699	5	740	2 607	3	869
JUIN	2750	4	687	3 042	4	761
JUILLET	14022	18	779	12 670	19	667
AOUT	12796	22	582	9 668	21	460
SEPT.	2828	4	707	2 880	4	720
OCT.	7694	11	699	8 795	12	733
NOV.	3380	5	676	2 981	4	745
DÉC.	3023	8	378	4 200	9	467
<b>TOTAUX</b>	<b>72823</b>	<b>113</b>	<b>644</b>	<b>68695</b>	<b>110</b>	<b>625</b>

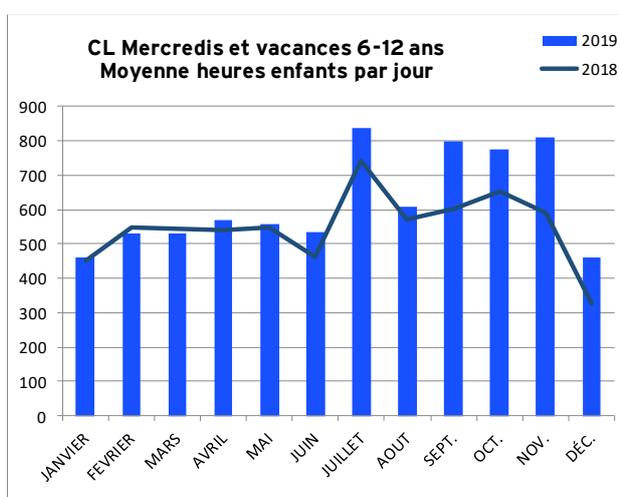


A Triboulet, nous constatons une hausse globale du nombre d'heures réalisées en données brutes de 8,97% par rapport à l'an dernier.

Cette hausse est notable à partir de juillet 2019, avec comme précisé au-dessus l'arrivée d'enfants de Grande Section à Triboulet, nous notons une augmentation de +10,60% d'heures réalisées en moyenne pour ces deux mois d'été.

La hausse est très importante dès la rentrée scolaire 2019/2020, avec pour la période de septembre à décembre, une moyenne d'heures réalisées par jour de fonctionnement en hausse de +26,80%. Cette augmentation reflète, comme en maternel, la hausse du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles élémentaires (+ 18,97% d'élèves) mais de façon encore plus importante.

CL mercredis et vacances 6-12 ans						
	2018			2019		
	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour	Nb heures enfts	Jours de fonct.	Moyenne heures / jour
JANVIER	3620	8	453	3 228	7	461
FEVRIER	6592	12	549	5 846	11	531
MARS	2184	4	546	2 647	5	529
AVRIL	6497	12	541	6 263	11	569
MAI	2737	5	547	1 671	3	557
JUIN	1846	4	462	2 132	4	533
JUILLET	13358	18	742	15 893	19	836
AOUT	12604	22	573	12 820	21	610
SEPT.	2405	4	601	3 198	4	800
OCT.	7181	11	653	9 321	12	777
NOV.	2955	5	591	3 244	4	811
DÉC.	2618	8	327	4 143	9	460
<b>TOTAUX</b>	<b>64595</b>	<b>113</b>	<b>572</b>	<b>70403</b>	<b>110</b>	<b>640</b>



### Nombre d'enfants

À La Ré d'Eau, la fréquentation en forte augmentation depuis la rentrée de septembre 2017 se maintient, avec une moyenne de 110 enfants par mercredi en janvier et février, passant à 120 enfants en moyenne de mars à juin 2019, et à nouveau 110 enfants en moyenne de septembre à décembre 2019, avec toutefois un effectif pouvant atteindre 128 enfants (deux mercredis en octobre).

L'augmentation des fréquentations est plus marquée durant les périodes de vacances scolaire d'automne (avec 94 enfants en moyenne contre 83 en 2018) et de fin d'année 2019 (avec 45 enfants en moyenne contre 24 en 2018).

Au centre de loisirs Triboulet, nous constatons depuis septembre 2017 une augmentation de la fréquentation les mercredis, avec 82 enfants en moyenne chaque jour de janvier à juin 2019, et une très forte hausse à partir de septembre 2019, avec en moyenne 123 enfants accueillis, contre 91 en 2018 à la même époque, soit une hausse de 32 enfants chaque mercredi, représentant + 35,16%. Nous notons trois journées avec un effectif de 130 ou 138 enfants, les 9, 16 octobre et 13 novembre.

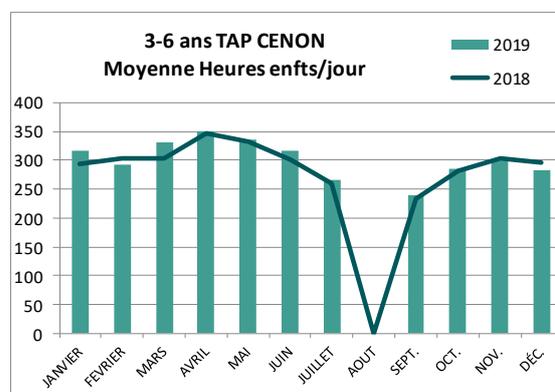
Une hausse de fréquentation est également constatée durant les vacances scolaires, en juillet (106 enfants en moyenne par jour contre 91 en 2018), à l'automne (avec 95 enfants contre 82 en 2018, soit +15,81%) et en fin d'année (avec 42 enfants contre 26 en 2018, soit +62,80%).

### Temps périscolaire, accueil périscolaire

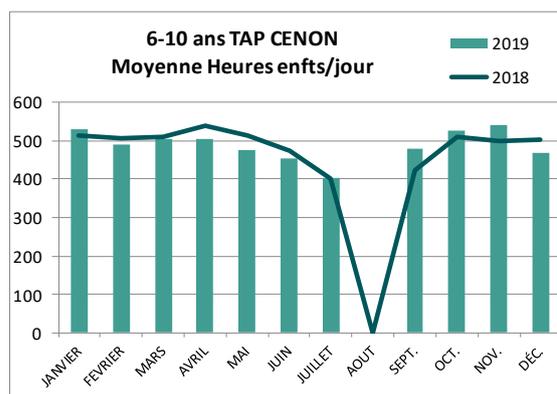
Concernant le Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le nombre d'heures réalisées pour l'année 2019 est sensiblement identique à celui de 2018, avec une légère baisse du nombre d'heures réalisées en maternel et une légère hausse en élémentaire.

Cependant, avec un nombre de jours de fonctionnement plus faible qu'en 2017, ces variations ramenées à une moyenne journalière représentent en maternel une hausse pour la période de janvier à juillet de 4%, et une très légère baisse pour la période de septembre à décembre 2019. En élémentaire la moyenne d'heures réalisées par jour de fonctionnement est plus faible de janvier à juillet par rapport à l'an dernier (-2,6%) et plus forte de septembre à décembre 2019 (+4,6%).

Temps d'Activités Périscolaires						
	2018			2019		
	Nb. heures	Nb jours	Moyenne heures soir	Nb. heures	Nb jours	Moyenne heures soir
JANVIER	4108	14	293	4767	15	318
FEVRIER	2400	8	305	2519	8	293
MARS	5422	18	305	5000	15	331
AVRIL	2736	8	348	3213	9	350
MAI	4579	14	333	5175	15	337
JUIN	5015	17	300	4619	15	317
JUILLET	1041	4	260	1041	4	267
AOUT	0	0	0	0	0	0
SEPT.	3519	16	233	4065	17	239
OCT.	3364	12	283	3133	11	286
NOV.	4830	16	304	4488	15	301
DÉC.	3563	12	297	2966	10	283
<b>TOTAUX</b>	<b>40577</b>	<b>138</b>	<b>295</b>	<b>40986</b>	<b>135</b>	<b>303</b>



Temps d'Activités Périscolaires						
	2018			2019		
	Nb. heures	Nb jours	Moyenne heures soir	Nb. heures	Nb jours	Moyenne heures soir
JANVIER	7259	14	512	7939	15	529
FEBVRIER	4043	8	506	4048	8	489
MARS	8918	18	508	7613	15	505
AVRIL	4301	8	538	4836	9	504
MAI	7018	14	514	7333	15	476
JUIN	8055	17	474	6742	15	453
JUILLET	1610	4	403	1616	4	404
AOUT	0	0	0	0	0	0
SEPT.	6753	16	422	8249	17	479
OCT.	6118	12	510	5803	11	528
NOV.	7963	16	498	8117	15	541
DÉC.	5991	12	504	4868	10	468
<b>TOTAUX</b>	<b>68029</b>	<b>138</b>	<b>495</b>	<b>67164</b>	<b>135</b>	<b>497</b>

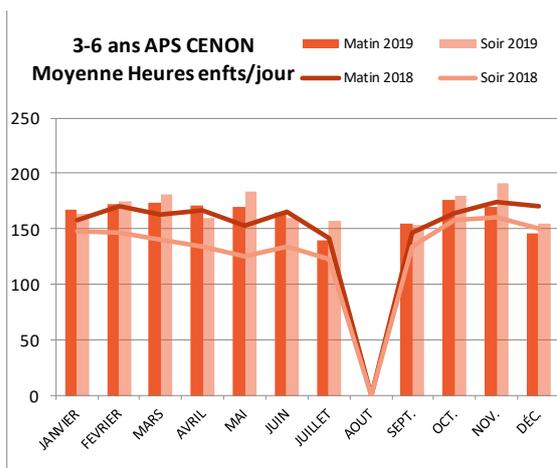


Le nombre d'heures réalisées pendant l'accueil périscolaire payant est en hausse pour les enfants de moins de 6 ans (+6,85%) comme pour les enfants d'âge élémentaire (+12,55%), ces hausses concernent essentiellement l'accueil périscolaire du soir, mais aussi l'accueil périscolaire du matin en élémentaire depuis septembre 2019.

Là aussi, avec un nombre de jours de fonctionnement plus faible en 2019 qu'en 2018, ces variations ramenées à une moyenne journalière représentent en maternel une très légère hausse le matin de 1,86% (après +21% l'an dernier) et une augmentation plus forte le soir de 19,86% après une hausse de +7% l'an dernier. En élémentaire, il s'agit d'une augmentation moyenne de 8,10% le matin concentrée essentiellement de septembre à décembre (hausse sensiblement identique à l'an dernier avec +10%) et une hausse très nette le soir avec +25,77%, plus marquée de janvier à juillet (+35,73%), et faisant suite à une baisse l'an dernier de 10%.

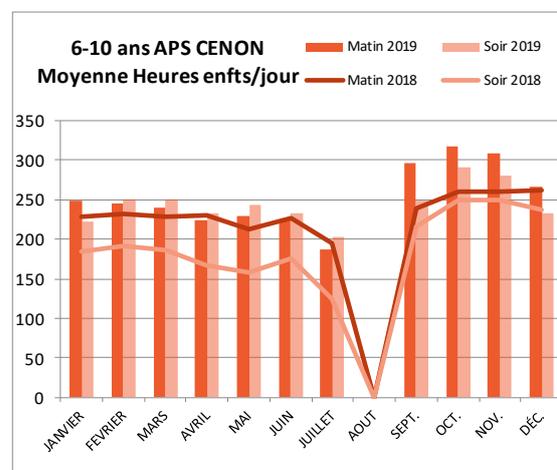
Accueils Périscolaires 3-6 ans								
	2018				2019			
	Nb. heures matin	Moyenn e matin	Nb heures soir	Moyenn e soir	Nb. heures matin	Moyenne * matin	Nb heures soir	Moyenne * soir
JANVIER	2 850	158	2 064	147	3 160	167	2 440	164
FEVRIER	1 699	170	1 153	146	1 904	172	1 496	175
MARS	3 562	163	2 468	141	3 300	174	2 701	181
AVRIL	1 653	166	1 030	134	1 968	171	1 440	160
MAI	2 859	153	1 725	126	3 112	170	2 816	184
JUIN	3 375	165	2 191	135	3 029	164	2 332	160
JUILLET	711	142	483	123	698	140	609	157
AOUT	0	0	0	0	0	0	0	0
SEPT.	2 821	147	2 081	134	3 103	155	2 532	153
OCT.	2 472	165	1 871	157	2 472	177	1 957	180
NOV.	3 472	175	2 547	161	3 183	169	2 864	191
DÉC.	2 559	171	1 775	151	1 970	146	1 581	155
<b>TOTAUX</b>	<b>28 032</b>	<b>161</b>	<b>19 386</b>	<b>141</b>	<b>27 898</b>	<b>164</b>	<b>22 768</b>	<b>169</b>

\*somme des moyennes de chaque APS selon son nombre de jours de fonctionnement



6-10 ans Accueils Périscolaires								
	2018				2019			
	Nb. heures matin	Moyenn e matin	Nb heures soir	Moyenn e soir	Nb. heures matin	Moyenne * matin	Nb heures soir	Moyenne * soir
JANVIER	4 104	228	2 558	184	4 713	248	3 311	222
FEVRIER	2 295	232	1 504	191	2 564	245	2 061	250
MARS	4 949	229	3 227	187	4 548	239	3 755	250
AVRIL	2 285	230	1 301	167	2 621	224	2 195	233
MAI	3 968	213	2 125	157	4 214	228	3 738	244
JUIN	4 743	226	2 982	175	4 211	224	3 432	233
JUILLET	975	195	501	125	935	187	781	203
AOUT	0	0	0	0	0	0	0	0
SEPT.	4 556	238	3 426	217	5 984	297	4 199	249
OCT.	3 912	261	2 988	250	4 439	317	3 208	292
NOV.	5 214	261	3 958	249	5 847	309	4 162	280
DÉC.	3 908	261	2 787	237	3 570	267	2 348	233
<b>TOTAUX</b>	<b>40 907</b>	<b>234</b>	<b>27 357</b>	<b>194</b>	<b>43 643</b>	<b>253</b>	<b>33 189</b>	<b>244</b>

\*somme des moyennes de chaque APS selon son nombre de jours de fonctionnement



# Bilan financier

L'exercice 2019 nécessite une compensation complémentaire de la commune pour être équilibré. En effet, depuis 2015, le montant de la COSP n'a fait l'objet d'aucune revalorisation malgré l'accroissement constant de la fréquentation des activités qui nous sont confiées.

La très forte augmentation de fréquentation constatée en septembre 2017 comme en septembre 2018 nous avait conduit à vous présenter un budget prévisionnel 2019 avec une demande de valorisation de la COSP de 92 818,75 €.

Comme prévu, l'accroissement d'activité lié à la hausse de la population scolaire et de la fréquentation des centres de loisirs a entraîné une augmentation significative des effectifs d'encadrement pour respecter nos contraintes règlementaires. Par ailleurs, d'autres augmentations liées principalement à la revalorisation de la masse salariale du fait de différentes dispositions légales et conventionnelles (mutuelle obligatoire, valeur du point de la Convention collective, déroulement de carrière) ont eu un impact à la hausse sur les charges.

Néanmoins, ces hausses ont pu être en partie compensées par une maîtrise des coûts de notre fonctionnement général malgré l'augmentation de notre contribution fédérale.

L'ensemble des éléments précités a néanmoins permis de limiter la compensation complémentaire de la collectivité à hauteur de 90 167,20 €.

Le budget présenté ci-dessous respecte la répartition initiale de la COSP, comme élaborée pour 2015. Celle-ci ne correspond plus, compte tenu de l'évolution différenciée de l'activité entre le volet 2 et le volet 3, à la réalité d'aujourd'hui.

	CHARGES	TOTAL BP 2019 Volet 2	TOTAL réalisé fin DECEMBRE 2019	REALISE CL & Eveil culturel	REALISE APS & TAP & INTERCLASSE
606110	Électricité	3 130,00	2 889,01	2 889,01	0,00
606120	Eau	2 190,00	81,49	81,49	0,00
606130	Gaz	10 400,00	10 363,38	10 363,38	0,00
606220	Restauration	400,00	657,14	657,14	0,00
606230	Goûters	497,00	173,85	52,92	120,93
606240	Hébergement	50,00	0,00	0,00	0,00
606300	Petit équipement	2 009,00	1 778,13	1 675,68	102,45
606350	Produits d'entretien	2 350,00	2 298,78	2 298,78	0,00
606400	Fournitures administratives	1 256,00	1 118,04	536,53	581,51
606600	Carburant	200,00	10,00	10,00	0,00
606700	Fournitures pédagogiques	7 430,00	5 490,51	3 487,36	2 003,15
606800	Produits pharmaceutiques	402,00	507,59	252,29	255,30
<b>60</b>	<b>Achat - Sous Total</b>	<b>30 314,00</b>	<b>25 367,92</b>	<b>22 304,57</b>	<b>3 063,35</b>
612200	Redevances crédit-bail mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
613500	Locations mobilières	3 250,00	3 942,05	1 891,71	2 050,34
615200	Entretien des constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
615510	Entretien réparation sur matériel	200,00	116,65	116,65	0,00
615520	Entretien réparation sur véhicule	0,00	4 681,95	2 246,78	2 435,18
615600	Contrat maintenance	3 000,00	3 193,19	1 532,35	1 660,84
616000	Assurances	3 820,00	3 884,93	1 864,30	2 020,63
618110	Formation habilitée	0,00	0,00	0,00	0,00
618115	Formation remboursée	5 200,00	2 665,87	1 279,30	1 386,57
618120	Formation non remboursée	4 050,00	5 095,83	2 445,39	2 650,44
618200	Documentation générale et pédagogique	560,00	239,31	114,84	124,47
618300	Services pédagogiques	14 100,00	15 811,95	7 631,70	8 180,25
<b>61</b>	<b>Services Extérieurs - Sous Total</b>	<b>34 180,00</b>	<b>39 631,74</b>	<b>19 123,02</b>	<b>20 508,72</b>
621000	Personnel intérimaire	0,00	0,00	0,00	0,00
621109	Personnel mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
621209	Personnel cédé à l'interne	0,00	0,00	0,00	0,00
622600	Honoraires	1 050,00	1 130,88	542,69	588,19
622700	Frais d'actes et contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00
623100	Annonces et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
623300	Promotions et expositions	300,00	0,00	0,00	0,00
623600	Catalogues et imprimés	1 400,00	1 142,43	868,06	274,37
623800	Pourboires, dons, cadeaux	0,00	0,00	0,00	0,00
624200	Mutualisation des frais de transport UR	0,00	0,00	0,00	0,00
624210	Remboursement de transports aux stagiaires	0,00	0,00	0,00	0,00
624250	Transports enfants pour activités	20 020,00	20 489,87	20 467,92	21,95
625100	Voyages et déplacements	600,00	681,41	556,65	124,76
625600	Missions	300,00	142,61	68,43	74,17
625700	Receptions	680,00	764,69	643,72	120,97
626100	Frais postaux	2 400,00	1 532,67	735,50	797,17
626500	Frais de télécommunication	5 800,00	5 226,38	3 188,67	2 037,71
627000	Frais bancaires et CESU	330,00	336,04	161,26	174,78
628100	Adhésion individuelle	0,00	0,00	0,00	0,00
628101	Adhésion collective	0,00	0,00	0,00	0,00
628103	Cotisations diverses	30,00	75,93	67,64	8,28
628209	PANAFO	0,00	0,00	0,00	0,00
628229	PAREFO	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>62</b>	<b>Autres Services Extérieurs - Sous Total</b>	<b>32 910,00</b>	<b>31 522,91</b>	<b>27 300,55</b>	<b>4 222,37</b>
631100	Taxe sur salaires	40 008,41	36 878,77	16 518,26	20 360,51
633300	Formation professionnelle	10 634,95	10 777,69	4 636,70	6 141,00
633400	Effort de construction	2 370,59	2 299,33	1 027,84	1 271,49
633800	Autres impôts et taxes	0,00	2 435,80	1 168,89	1 266,91
635120	Taxe foncière	0,00	0,00	0,00	0,00
635130	Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00
635135	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
635400	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et Taxes - Sous Total</b>	<b>53 013,95</b>	<b>52 391,59</b>	<b>23 351,69</b>	<b>29 039,90</b>
641000	Rémunération brute	546 737,76	557 893,86	241 755,53	316 138,33
645000	Cotisations sociales	142 678,67	136 894,02	61 018,35	75 875,67
647200	Comité d'Entreprise	6 717,78	6 243,15	2 488,13	3 755,03
647500	Médecine du travail	2 865,29	2 525,07	985,62	1 539,44
<b>64</b>	<b>Charges du personnel - Sous Total</b>	<b>698 999,50</b>	<b>703 556,10</b>	<b>306 247,63</b>	<b>397 308,47</b>
651150	Affiliations	0,00	0,00	0,00	0,00
651600	Droits d'auteur et de reproduction	0,00	0,00	0,00	0,00
654000	Créances irrécouvrables	3 325,83	1 238,36	941,16	297,20
658000	Charges diverses de gestion courante	0,00	3,52	1,69	1,83
658600	Cotisations liée à la vie associative	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante - Sous Total</b>	<b>3 325,83</b>	<b>1 241,88</b>	<b>942,85</b>	<b>299,03</b>
671200	Pénalités et amendes	0,00	0,00	0,00	0,00
671800	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00
675000	Valeur net comptable des éléments cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

681110	Dotations aux amortissements	3 921,80	4 070,86	2 457,06	1 613,80
681500	Provisions retraites	3 572,15	3 168,30	1 262,69	1 905,61
<b>65</b>	<b>Dotations aux amortissements et provisions -</b>	<b>7 493,95</b>	<b>7 239,16</b>	<b>3 719,75</b>	<b>3 519,41</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>860 237,24</b>	<b>860 951,31</b>	<b>402 990,06</b>	<b>457 961,25</b>
	Quote-part des frais de structure	9 248,24	9 248,24	4 609,37	4 638,87
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>869 485,48</b>	<b>870 199,55</b>	<b>407 599,43</b>	<b>462 600,12</b>

PRODUITS	TOTAL BP 2019 Volet 2	TOTAL réalisé fin DECEMBRE 2019	REALISE CL & Eveil culturel	REALISE APS & TAP & INTERCLASSE
----------	-----------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------------

705000	Études conseils	0,00	0,00	0,00	0,00
706110	Participation formation habilitée usagers	0,00	0,00	0,00	0,00
706120	Participation formation habilitée collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00
706310	Participation des familles	110 861,05	110 928,71	75 311,01	35 617,70
706321	Prestation de service ordinaire CAF	65 200,00	66 789,68	39 430,04	27 359,64
706322	Prestation action sanitaire et sociale MSA	0,00	272,65	129,97	142,68
706323	Aide spécifique réussite éducative CAF	21 260,00	22 132,44	0,00	22 132,44
706410	Prestation de service animation	0,00	0,00	0,00	0,00
706420	Prestation de service formation bénévoles	0,00	0,00	0,00	0,00
706430	Prestation de service formation professionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
706500	Prestation de service marché	0,00	0,00	0,00	0,00
708400	Mise à disposition de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
708409	Personnel cédé à l'interne	0,00	0,00	0,00	0,00
708410	Remboursement de frais de formation	5 200,00	3 274,43	1 571,33	1 703,09
708810	Remboursement de transports stagiaires UR	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement - Sous Total</b>	<b>202 521,04</b>	<b>203 397,91</b>	<b>116 442,35</b>	<b>86 955,55</b>

741100	Subvention DDCS	0,00	0,00	0,00	0,00
741110	Subvention FONJEP	0,00	0,00	0,00	0,00
741120	Subvention CDVA	0,00	0,00	0,00	0,00
742100	Subvention CG33	0,00	0,00	0,00	0,00
742200	Subvention CG33 sur projets	0,00	0,00	0,00	0,00
743100	Compensation de service public DSP	0,00	0,00	0,00	0,00
743200	Compensation de service public SSIG	665 063,43	639 793,00	319 896,52	319 896,48
743300	Subvention pour convention de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
748000	Autres subventions	0,00	1 858,26	891,74	966,52
748100	Subvention CLAS	0,00	0,00	0,00	0,00
748200	Subvention ACSÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
748300	Subvention REAAP - CAF	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Subventions - Sous Total</b>	<b>665 063,43</b>	<b>641 651,26</b>	<b>320 788,26</b>	<b>320 863,00</b>

756100	Cotisations individuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
756200	Cotisations collectives	0,00	0,00	0,00	0,00
758000	Produits divers de gestion courante	0,00	2,12	1,02	1,10
758100	Produits de gestion de la formation habilitée UR	0,00	0,00	0,00	0,00
758160	Remboursements divers internes	0,00	0,00	0,00	0,00
758500	Fond régional de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
758501	Coopération régionale	0,00	0,00	0,00	0,00
758509	Subvention de fonctionnement UR	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>2,12</b>	<b>1,02</b>	<b>1,10</b>

760000	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>76</b>	<b>Produits financiers - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

771800	Produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
772000	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	0,00	194,36	93,27	101,09
775000	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
777000	Subvention reportée au résultat	1 901,01	2 030,08	684,08	1 346,00
778800	Autres produits exceptionnels	0,00			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels - Sous Total</b>	<b>1 901,01</b>	<b>2 224,44</b>	<b>777,35</b>	<b>1 447,09</b>

<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------	--	-------------	-------------	-------------	-------------

<b>791000</b>	<b>Transferts charges d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>3 551,85</b>	<b>1 704,46</b>	<b>1 847,38</b>
---------------	--	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>869 485,48</b>	<b>850 827,57</b>	<b>439 713,44</b>	<b>411 114,13</b>
--	---------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

0,00 -19 371,98 32 114,01 -51 485,99

	<b>CHARGES</b>	<b>TOTAL BP 2019 Volet 3</b>	<b>TOTAL réalisé fin DECEMBRE 2019</b>	<b>REALISE CL élémentaire</b>	<b>REALISE APS &amp; TAP &amp; INTERCLASSE</b>
606110	Électricité	1 460,00	8 002,99	8 002,99	0,00
606120	Eau	630,00	828,00	828,00	0,00
606130	Gaz	5 590,00	5 721,89	5 721,89	0,00
606220	Restauration	1 300,00	1 279,86	1 279,86	0,00
606230	Goûters	678,00	720,44	336,23	384,21
606240	Hébergement	0,00	0,00	0,00	0,00
606300	Petit équipement	2 260,00	1 171,80	902,39	269,41
606350	Produits d'entretien	1 960,00	2 377,70	2 377,70	0,00
606400	Fournitures administratives	1 507,00	1 037,75	418,97	618,78
606600	Carburant	150,00	10,00	10,00	0,00
606700	Fournitures pédagogiques	8 030,00	7 033,92	3 429,91	3 604,01
606800	Produits pharmaceutiques	503,00	471,72	216,39	255,33
<b>60</b>	<b>Achat - Sous Total</b>	<b>24 068,00</b>	<b>28 656,07</b>	<b>23 524,32</b>	<b>5 131,75</b>
612200	Redevances crédit-bail mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
613500	Locations mobilières	3 200,00	3 482,75	1 301,00	2 181,75
615200	Entretien des constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
615510	Entretien réparation sur matériel	200,00	368,00	368,00	0,00
615520	Entretien réparation sur véhicule	0,00	4 136,44	1 545,18	2 591,25
615600	Contrat maintenance	3 000,00	2 821,14	1 053,85	1 767,29
616000	Assurances	3 500,00	3 432,28	1 282,14	2 150,13
618110	Formation habilitée	0,00	0,00	0,00	0,00
618115	Formation remboursée	5 000,00	2 355,26	879,82	1 475,44
618120	Formation non remboursée	4 010,00	6 162,10	3 341,78	2 820,32
618200	Documentation générale et pédagogique	420,00	238,92	106,48	132,45
618300	Services pédagogiques	90 000,00	94 513,34	8 560,90	85 952,44
<b>61</b>	<b>Services Extérieurs - Sous Total</b>	<b>109 330,00</b>	<b>117 510,22</b>	<b>18 439,15</b>	<b>99 071,07</b>
621000	Personnel intérimaire	0,00	0,00	0,00	0,00
621109	Personnel mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
621209	Personnel cédé à l'interne	0,00	0,00	0,00	0,00
622600	Honoraires	1 050,00	999,12	373,23	625,89
622700	Frais d'actes et contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00
623100	Annonces et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
623300	Promotions et expositions	100,00	0,00	0,00	0,00
623600	Catalogues et imprimés	1 000,00	540,96	249,01	291,95
623800	Pourboires, dons, cadeaux	0,00	0,00	0,00	0,00
624200	Mutualisation des frais de transport UR	0,00	0,00	0,00	0,00
624210	Remboursement de transports aux stagiaires	0,00	0,00	0,00	0,00
624250	Transports enfants pour activités	20 000,00	21 150,53	21 105,78	44,75
625100	Voyages et déplacements	600,00	649,96	494,13	155,83
625600	Missions	600,00	125,99	47,06	78,93
625700	Receptions	500,00	313,51	201,35	112,16
626100	Frais postaux	2 100,00	1 601,60	753,33	848,27
626500	Frais de télécommunication	5 876,00	3 768,27	1 217,26	2 551,00
627000	Frais bancaires et CESU	60,00	296,89	110,90	185,98
628100	Adhésion individuelle	0,00	0,00	0,00	0,00
628101	Adhésion collective	0,00	0,00	0,00	0,00
628103	Cotisations diverses	30,00	14,07	5,26	8,82
628209	PANAFO	0,00	0,00	0,00	0,00
628229	PAREFO	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>62</b>	<b>Autres Services Extérieurs - Sous Total</b>	<b>31 916,00</b>	<b>29 460,89</b>	<b>24 557,31</b>	<b>4 903,58</b>
631100	Taxe sur salaires	31 277,62	30 385,23	11 543,50	18 841,72
633300	Formation professionnelle	8 309,94	7 300,15	2 566,98	4 733,16
633400	Effort de construction	1 850,55	1 744,62	663,23	1 081,39
633800	Autres impôts et taxes	0,00	2 152,00	803,89	1 348,11
635120	Taxe foncière	0,00	0,00	0,00	0,00
635130	Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00
635135	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
635400	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et Taxes - Sous Total</b>	<b>41 438,11</b>	<b>41 581,99</b>	<b>15 577,60</b>	<b>26 004,39</b>
641000	Rémunération brute	427 239,44	442 565,03	167 597,95	274 967,08
645000	Cotisations sociales	111 388,80	106 705,37	40 903,14	65 802,24
647200	Comité d'Entreprise	5 208,54	4 649,35	1 707,14	2 942,21
647500	Médecine du travail	2 203,54	1 947,11	573,69	1 373,42
<b>64</b>	<b>Charges du personnel - Sous Total</b>	<b>546 040,32</b>	<b>555 866,86</b>	<b>210 781,92</b>	<b>345 084,94</b>
651150	Affiliations	0,00	0,00	0,00	0,00
651600	Droits d'auteur et de reproduction	0,00	0,00	0,00	0,00
654000	Créances irrécouvrables	2 305,84	3 981,43	2 058,21	1 923,22
658000	Charges diverses de gestion courante	0,00	3,11	1,16	1,95
658600	Cotisations liée à la vie associative	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante - So</b>	<b>2 305,84</b>	<b>3 984,54</b>	<b>2 059,37</b>	<b>1 925,17</b>
671200	Pénalités et amendes	0,00	0,00	0,00	0,00
671800	Charges exceptionnelles sur opération de ges	0,00	0,00	0,00	0,00
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérie	0,00	0,00	0,00	0,00
675000	Valeur net comptable des éléments cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

681110	Dotation aux amortissements	2 986,04	2 865,67	1 148,45	1 717,23
681500	Provisions retraites	2 766,27	2 359,47	866,35	1 493,12
<b>65</b>	<b>Dotation aux amortissements et provis</b>	<b>5 752,31</b>	<b>5 225,15</b>	<b>2 014,80</b>	<b>3 210,35</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>760 850,58</b>	<b>782 285,73</b>	<b>296 954,48</b>	<b>485 331,25</b>
	Quote-part des frais de structure	7 327,19	7 327,19	2 963,29	4 363,90
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>768 177,77</b>	<b>789 612,92</b>	<b>299 917,77</b>	<b>489 695,15</b>

PRODUITS		TOTAL BP 2019 Volet 3	TOTAL réalisé fin DECEMBRE 2019	REALISE CL élémentaire	REALISE APS & TAP & INTERCLASSE
----------	--	-----------------------------	---------------------------------------	------------------------------	---------------------------------------

705000	Études conseils	0,00	0,00	0,00	0,00
706110	Participation formation habilitée usagers	0,00	0,00	0,00	0,00
706120	Participation formation habilitée collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00
706310	Participation des familles	115 292,00	125 231,71	77 908,00	47 323,71
706321	Prestation de service ordinaire CAF	72 720,00	81 004,18	39 515,44	41 488,74
706322	Prestation action sanitaire et sociale MSA	0,00	1 124,55	178,10	946,45
706323	Aide spécifique réussite éducative CAF	36 675,00	36 268,56	0,00	36 268,56
706410	Prestation de service animation	0,00	0,00	0,00	0,00
706420	Prestation de service formation bénévoles	0,00	0,00	0,00	0,00
706430	Prestation de service formation professionne	0,00	0,00	0,00	0,00
706500	Prestation de service marché	0,00	0,00	0,00	0,00
708400	Mise à disposition de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
708409	Personnel cédé à l'interne	0,00	0,00	0,00	0,00
708410	Remboursement de frais de formation	8 600,00	2 892,91	1 080,66	1 812,25
708810	Remboursement de transports stagiaires UR	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement - Sous Total</b>	<b>233 286,99</b>	<b>246 521,91</b>	<b>118 682,20</b>	<b>127 839,71</b>

741100	Subvention DDCS	0,00	0,00	0,00	0,00
741110	Subvention FONJEP	0,00	0,00	0,00	0,00
741120	Subvention CDVA	0,00	0,00	0,00	0,00
742100	Subvention CG33	0,00	0,00	0,00	0,00
742200	Subvention CG33 sur projets	0,00	0,00	0,00	0,00
743100	Compensation de service public DSP	0,00	0,00	0,00	0,00
743200	Compensation de service public SSIG	533 789,33	466 241,00	191 158,80	275 082,20
743300	Subvention pour convention de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
748000	Autres subventions	0,00	1 641,74	613,28	1 028,46
748100	Subvention CLAS	0,00	0,00	0,00	0,00
748200	Subvention ACSÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
748300	Subvention REAAP - CAF	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Subventions - Sous Total</b>	<b>533 789,33</b>	<b>467 882,74</b>	<b>191 772,08</b>	<b>276 110,66</b>

756100	Cotisations individuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
756200	Cotisations collectives	0,00	0,00	0,00	0,00
758000	Produits divers de gestion courante	0,00	1,88	0,70	1,18
758100	Produits de gestion de la formation habilitée	0,00	0,00	0,00	0,00
758160	Remboursements divers internes	0,00	0,00	0,00	0,00
758500	Fond régional de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
758501	Coopération régionale	0,00	0,00	0,00	0,00
758509	Subvention de fonctionnement UR	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante - So</b>	<b>0,00</b>	<b>1,88</b>	<b>0,70</b>	<b>1,18</b>

760000	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>76</b>	<b>Produits financiers - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

771800	Produits exceptionnels sur opération de gest	0,00	0,00	0,00	0,00
772000	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	0,00	171,71	64,14	107,57
775000	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
777000	Subvention reportée au résultat	1 101,45	1 101,45	22,49	1 078,96
778800	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels - Sous Total</b>	<b>1 101,45</b>	<b>1 273,16</b>	<b>86,63</b>	<b>1 186,53</b>

<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements et provis</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------	--	-------------	-------------	-------------	-------------

<b>791000</b>	<b>Transferts charges d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>3 138,00</b>	<b>1 172,22</b>	<b>1 965,79</b>
---------------	--	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>768 177,77</b>	<b>718 817,69</b>	<b>311 713,83</b>	<b>407 103,86</b>
--	---------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

0,00 € -70 795,22 11 796,06 -82 591,29



681120	Dotation aux amortissements	6 907,84	3 921,80	2 986,04	6 936,53	4 070,86	2 865,67
681500	Provisions retraites	6 338,43	3 572,15	2 766,27	5 527,77	3 168,30	2 359,47
<b>65</b>	<b>Dotation aux amortissements et provisions - Sous</b>	<b>13 246,27</b>	<b>7 493,95</b>	<b>5 752,31</b>	<b>12 464,31</b>	<b>7 239,16</b>	<b>5 225,15</b>

<b>TOTAL</b>		<b>1 621 087,82</b>	<b>860 237,24</b>	<b>760 850,58</b>	<b>1 643 237,03</b>	<b>860 951,31</b>	<b>782 285,73</b>
	Quote-part des frais de structure	16 575,43	9 248,24	7 327,19	16 575,43	9 248,24	7 327,19
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 637 663,25</b>	<b>869 485,48</b>	<b>768 177,77</b>	<b>1 659 812,46</b>	<b>870 199,55</b>	<b>789 612,92</b>

PRODUITS		TOTAL BP 2019 CENON	BP 2019 Volet 2	BP 2019 Volet 3	TOTAL réalisé fin DECEMBRE 2019	Réalisé Volet 2	Réalisé Volet 3
----------	--	---------------------------	--------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------	--------------------

705000	Études conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706110	Participation formation habilitée usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706120	Participation formation habilitée collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706310	Participation des familles	226 153,05	110 861,05	115 292,00	236 160,42	110 928,71	125 231,71
706321	Prestation de service ordinaire CAF	137 919,99	65 200,00	72 720,00	147 793,86	66 789,68	81 004,18
706322	Prestation action sanitaire et sociale MSA	0,00	0,00	0,00	1 397,20	272,65	1 124,55
70323	Aide spécifique réussite éducative CAF	57 935,00	21 260,00	36 675,00	58 401,00	22 132,44	36 268,56
706410	Prestation de service animation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706420	Prestation de service formation bénévoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706430	Prestation de service formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706500	Prestation de service marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708400	Mise à disposition de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708409	Personnel cédé à l'interne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708410	Remboursement de frais de formation	13 800,00	5 200,00	8 600,00	6 167,33	3 274,43	2 892,91
708810	Remboursement de transports stagiaires UR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement - Sous Total</b>	<b>435 808,04</b>	<b>202 521,04</b>	<b>233 286,99</b>	<b>449 919,81</b>	<b>203 397,91</b>	<b>246 521,91</b>

741100	Subvention DDCS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741110	Subvention FONJEP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741120	Subvention CDVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742100	Subvention CG33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742200	Subvention CG33 sur projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743100	Compensation de service public DSP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743200	Compensation de service public SSIG	1 198 852,75	665 063,43	533 789,33	1 106 034,00	639 793,00	466 241,00
743300	Subvention pour convention de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748000	Autres subventions	0,00	0,00	0,00	3 500,00	1 858,26	1 641,74
748100	Subvention CLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748200	Subvention ACSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748300	Subvention REAAP - CAF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Subventions - Sous Total</b>	<b>1 198 852,75</b>	<b>665 063,43</b>	<b>533 789,33</b>	<b>1 109 534,00</b>	<b>641 651,26</b>	<b>467 882,74</b>

756100	Cotisations individuelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756200	Cotisations collectives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758000	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	4,00	2,12	1,88
758100	Produits de gestion de la formation habilitée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758160	Remboursements divers internes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758500	Fond régional de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758501	Coopération régionale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758509	Subvention de fonctionnement UR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,12</b>	<b>1,88</b>

760000	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>76</b>	<b>Produits financiers - Sous Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

771800	Produits exceptionnels sur opération de gest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
772000	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	0,00	0,00	0,00	366,07	194,36	171,71
775000	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777000	Subvention reportée au résultat	3 002,46	1 901,01	1 101,45	3 131,53	2 030,08	1 101,45
778800	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels - Sous Total</b>	<b>3 002,46</b>	<b>1 901,01</b>	<b>1 101,45</b>	<b>3 497,60</b>	<b>2 224,44</b>	<b>1 273,16</b>

<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

<b>791000</b>	<b>Transferts charges d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 689,85</b>	<b>3 551,85</b>	<b>3 138,00</b>
---------------	--	-------------	-------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 637 663,25</b>	<b>869 485,48</b>	<b>768 177,77</b>	<b>1 569 645,26</b>	<b>850 827,57</b>	<b>718 817,69</b>
--	---------------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------------	-------------------

0,00 €      0,00 €      0,00 €      -90 167,20      -19 371,98      -70 795,22

## CENON

### Évolution du coût de l'activité par heure enfant (pondérée CAF pour 2016)

	2014	2015	2016 corr.	2016	2017	2018	2019	% N-1
Nombre d'heures La Ré d'Eau	67 360	67 433	59 361	59 361	56 480	72 843	68 695	-5,69%
Nombre d'heures APS volet 2	11 246	29 059	32 035	35 011	42 582	47 418	50 666	6,85%
Nombre d'heures TAP volet 2	51 114	37 085	38 948	38 948	43 672	40 577	40 986	1,01%
Nombre d'heures Triboulet	53 028	56 531	57 656	57 656	55 299	64 619	70 403	8,95%
Nombre d'heures APS volet 3	13 138	43 863	52 736	61 609	68 875	68 264	76 831	12,55%
Nombre d'heures TAP volet 3	70 793	65 358	76 067	76 067	70 174	68 029	67 164	-1,27%
<b>Total</b>	<b>266 679</b>	<b>299 329</b>	<b>316 803</b>	<b>328 652</b>	<b>337 082</b>	<b>361 750</b>	<b>374 745</b>	3,59%
<b>Budget réalisé</b>	<b>1 316 609</b>	<b>1 467 092</b>	<b>1 488 314</b>	<b>1 488 314</b>	<b>1 515 594</b>	<b>1 621 642</b>	<b>1 621 642</b>	0,00%
COSP prévue	911 451	1 106 034	1 106 034	1 106 034	1 106 034	1 106 034	1 106 034	
Régularisation COSP	78 801	-8 484	9 526	9 526	10 859	69 756	92 000	
<b>COSP réalisée</b>	<b>990 252</b>	<b>1 097 550</b>	<b>1 115 560</b>	<b>1 115 560</b>	<b>1 116 893</b>	<b>1 175 790</b>	<b>1 198 034</b>	1,89%
<b>Coût heure enfant / budget</b>	<b>4,94</b>	<b>4,90</b>	<b>4,70</b>	<b>4,53</b>	<b>4,50</b>	<b>4,48</b>	<b>4,33</b>	-3,47%
<b>Coût heure enfant / COSP</b>	<b>3,71</b>	<b>3,67</b>	<b>3,52</b>	<b>3,39</b>	<b>3,31</b>	<b>3,25</b>	<b>3,20</b>	-1,64%

